

N° DE SITE : 35.288.019.AH

LE PUIITS
DES SEPT PERTHUIS

en Saint-Malo

section BH, parcelle 120, cadastre de 1974

RAPPORT DE SAUVETAGE PROGRAMME 1990



Photo n°1 : Organisation de la fouille

Catherine Bizier
Thierry

403



Photo n° 2 : Vue aérienne en fin de fouille

SOMMAIRE

PRESENTATION	p. 2
Fiche d'identité	p. 2
<u>Historique de la fouille du sanctuaire et intérêt de la fouille du puits</u>	p. 2
<u>Géographie et environnement archéologique</u>	p. 3
<u>Travaux préalable sur le puits en 1989</u>	p. 4
<u>ORGANISATION, LOGISTIQUE ET METHODES</u>	p. 5
Organisation	p. 5
Méthodes	p. 6
<u>RESULTATS</u>	p. 8
<u>La structure du puits</u>	p. 8
<u>La stratification du remplissage</u>	p. 10
<u>Le premier remplissage:</u>	p. 10
<u>La couche charbonneuse:</u>	p. 10
<u>Le remplissage de pierres:</u>	p. 12
<u>Le remplissage inférieur:</u>	p. 16
<u>LE BOIS</u>	p. 20
<u>ANALYSE DU REMPLISSAGE ET APPORT A LA COMPREHENSION DU SANCTUAIRE</u>	p. 21
<u>CONCLUSIONS</u>	p. 23

PRESENTATION

Fiche d'identité

Commune : Saint-Malo.
Lieu-dit : Les Sept Perthuis.
Cadastre 1974 : section BH, parcelle 120.

Coordonnées Lambert :
Zone 1 X : 281,6 Y : 1 111,150

Altitude N.G.F. : 42 mètres.

Roche en place: Micaschistes et gneiss granulitiques.

Inventeur : L. Langouët - Ce.R.A.A. en 1976.

Puits associé à un sanctuaire de La Tène.

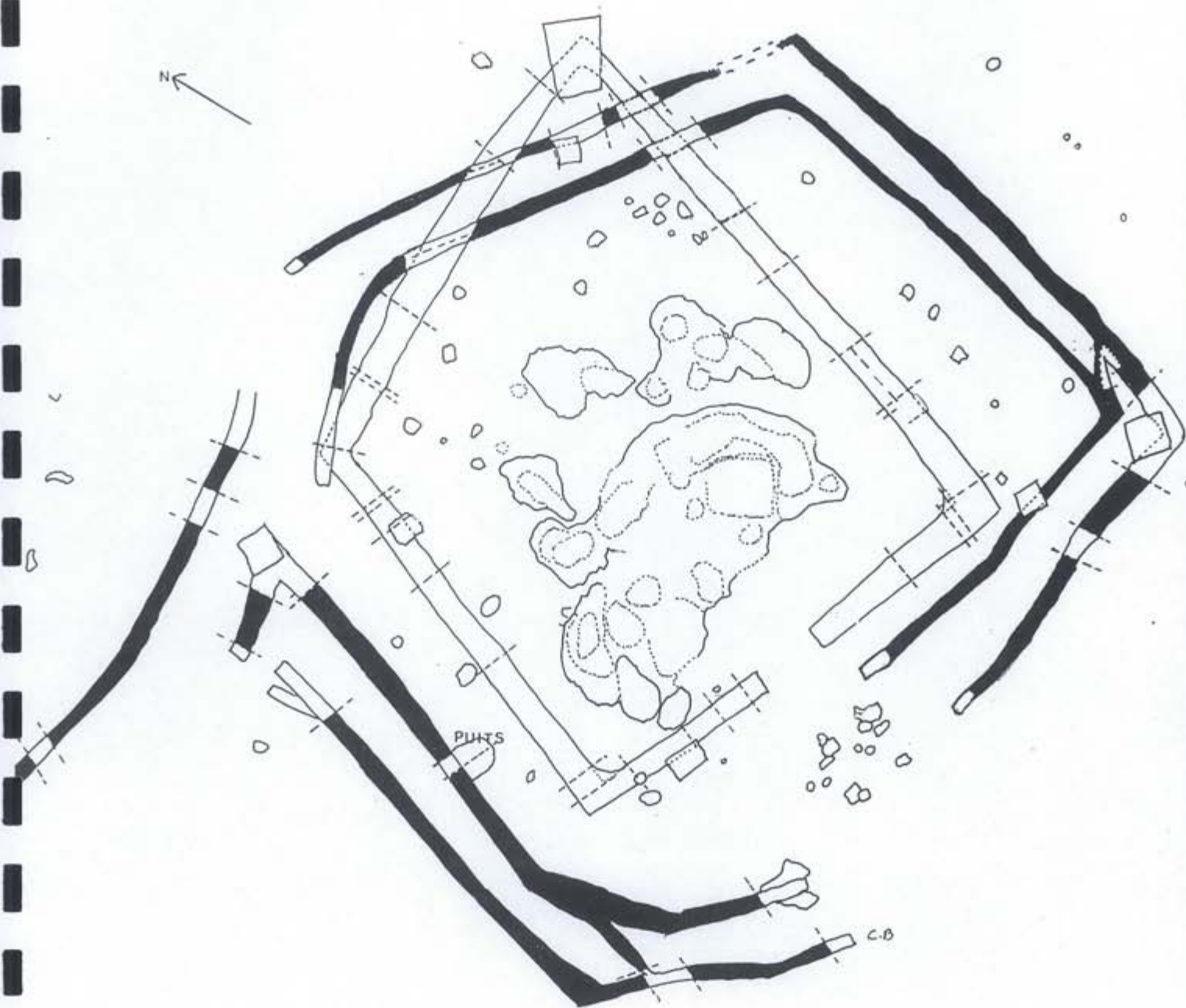
Historique de la fouille du sanctuaire et intérêt de la fouille du puits :

En 1976, un enclos quadrangulaire présentant une fosse décentrée était découvert lors d'une prospection aérienne du Ce.R.A.A. (L. Langouët, 1977). L'extension d'une Z.A.C. sur le site a nécessité en 1989 un sauvetage programmé. Une première campagne servant d'étude préalable a eu lieu au mois de mai 1989. A l'issue de la campagne de juillet (5 semaines), l'éventualité d'un sanctuaire de La Tène a justifié la prolongation de la fouille du site en septembre (5 semaines).

Après un décapage de la terre végétale jusqu'au niveau supérieur de la roche en place sur une surface d'environ 1 hectare, les structures de deux enclos sont apparues. (Fig n°1)

L'enclos nord, délimité par un fossé ouvert, abritait un ensemble de trous de poteaux s'inscrivant dans une forme semi-circulaire (petit bâtiment), une fosse rubéfiée, deux poches de cendres, ainsi que des fosses non-structurées et vraisemblablement non-anthropiques. La faible densité de structures et la quasi absence de mobilier (deux tessons protohistoriques) ne nous permet pas de proposer actuellement de fonctions certaines à cet enclos.

L'ensemble sud, beaucoup plus complexe, est composé de deux enclos superposés. Le fossé le plus ancien délimite un quadrilatère d'environ 700 m². Il a d'abord fonctionné comme fossé puis, a été comblé afin d'accueillir une palissade. Une interruption dans le tracé du fossé au milieu de la branche sud-ouest matérialise l'entrée de l'enclos. L'espace délimité



0 2 M

- PARTIE NON EXCAVEE
- COUPE
- T TROU DE POTEAU
- F FOSSE

FIG N° 1 : PLAN ENCLOS SUD

abrite sur 300 m² un ensemble complexe de fosses qui se sont succédées tout au long de l'occupation du site. Elles s'organisent dans un arc de cercle ouvert vers le sud-ouest et ont un caractère théâtral accusé par la pente du terrain.

Le deuxième enclos est composé de deux ensembles de deux fossés concentriques. Cet enclos englobe et élargit l'espace précédemment défini. L'ensemble des fossés extérieurs a été utilisé en tant que structure ouverte. L'ensemble interne, au contraire, présente un calage de pierres indiquant vraisemblablement l'emplacement d'une palissade. Pour ce deuxième enclos, l'emplacement de l'entrée du sanctuaire a été conservé comme en témoigne l'arrêt volontaire de la double enceinte.

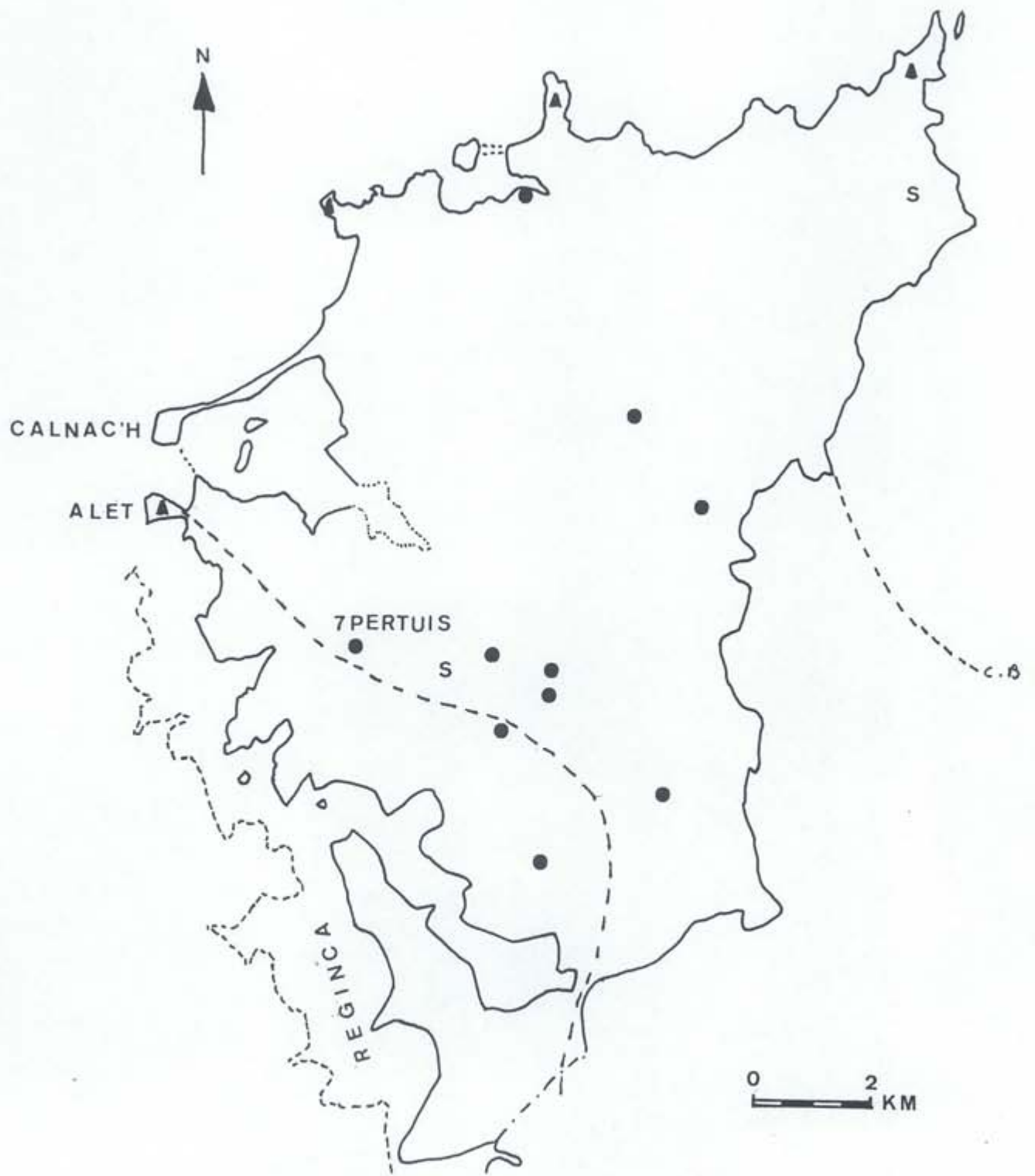
Une quarantaine de trous de poteaux, sans organisation apparente, sont répartis sur toute la surface de l'enclos.

Le site des Sept Perthuis ne présente aucun des caractères propres aux habitats (maison, silos, dépotoirs etc). L'association d'enclos, de fosses centrales, d'entrée monumentale, évoque les sanctuaires de type "belge". Celui des Sept Perthuis se caractérise par l'absence de pérennité de l'aire cultuelle à l'époque gallo-romaine, par l'absence de temple et par l'absence de mobilier assimilable à des offrandes. En effet, le site semble avoir été nettoyé (éventuellement démonté), puis scellé à l'époque augustéenne par une couche de terre arénique d'environ 40 cm d'épaisseur, associée parfois à d'imposants blocs de quartz. La présence d'un puits sur ce type de sanctuaire se présente, en l'état actuel de nos connaissances comme une singularité pour ce type de sanctuaire de l'Age du Fer. C'est une caractéristique du sanctuaire des Sept Perthuis. L'absence d'offrandes et l'existence du puits nous faisait alors espérer que cette structure ait pu leur servir de réceptacle.

Géographie et environnement archéologique.

Le site des Sept Perthuis, situé sur la commune de Saint-Malo, se trouve à proximité immédiate (200 m) de la sortie sud de l'agglomération en direction de la route de Rennes. Le sanctuaire est situé à environ 30 m d'une des hauteurs culminantes de la région (45 m N.G.F.), sur son flan sud-ouest. Le relief descend en pente douce (3% maximum) jusqu'à la Rance.

Situé aux confins orientaux du territoire des Coriosolites, le site des Sept Perthuis se présente de manière non isolée, mais au contraire intégré à une région où la prospection et différentes campagnes de fouille ont mis en évidence une importante occupation de La Tène. (Fig n°2)



- ▲ OPPIDUM
- ENCLOS
- S SOUTERRAIN
- VOIE ANCIENNE

FIG N°2 : CARTOGRAPHIE DES SITES CONNUS DE LA TENE DANS LE PAGUS ALETIS (1990)

Une voie ancienne reliant Alet à Condate (Rennes) passe à 200 m du site en contrebas. Outre la proximité d'Alet (3,5 km), des enclos à fossés découverts lors de prospections aériennes, deux souterrains armoricains et trois caps fortifiés s'inscrivent avec les Sept Perthuis au sein d'un terroir bien défini géographiquement qui deviendra par la suite le Pagus Aletis.

La proximité immédiate du sanctuaire a livré lors de la fouille un deuxième enclos contemporain et différents fossés s'étendant du site jusqu'à la voie ancienne.

Travaux préalable sur le puits en 1989

Le puits, sujet de cette fouille, n'a été découvert qu'à la fin de la campagne de septembre 1989. Situé en bordure intérieure du fossé interne de la deuxième enceinte, aucun indice ne différenciait son remplissage de celui des autres structures. Il se présentait en surface comme une simple fosse.

Une coupe nord-sud a été implantée et la moitié excavée sur une profondeur de 1,30 m. Constatant que le remplissage était très compact, homogène et stérile, il avait alors été décidé de vider le puits à l'aide d'engin mécanique (pelle-crapaud) jusqu'à des niveaux archéologiques probables. Ils ont été atteints à 5,3 m de profondeur. Cette méthode radicale se justifiait par l'imminence des travaux de terrassement liés à l'implantation de la Z.A.C..

Des observations stratigraphiques ont pu être menées parallèlement. La qualité et la couleur du sédiment varient progressivement tout au long des 5,3 m du remplissage supérieur. Des prélèvements destinés à des études sédimentologiques et granulométriques ont été effectués afin de définir l'origine et les caractéristiques de ce remplissage. La variation progressive de la couleur (du brun au gris) semble être due à l'action de l'eau de pluie sur les sédiments après le remplissage. (hydromorphisme)

ORGANISATION, LOGISTIQUE ET METHODES

Organisations

Les travaux de terrassement effectués durant l'hiver 89-90 pour l'aménagement de la future Z.A.C ont consisté à aplanir le terrain. Ainsi, environ 1,5 m de hauteur de roche ont été enlevé à l'emplacement du puits. La partie vidée du puits restante a alors été remplie de gravier de manière à être conservée jusqu'à la campagne de 1990.

L'équipe :- deux salariés A.F.A.N.

Catherine Bizien-Jaglin
Thierry Lejars

- six fouilleurs bénévoles

Lilian Buisson	Yvon Gozillon
Véronique Chaigne	Jean-Bernard Vivet
Patricia Deydier	

Un plancher de bois, posé sur madriers, d'une surface de 16 m², encadrait l'orifice du puits. Un coffrage en bois, fixé à ce plancher, descendait dans le puits sur une profondeur de 1 mètre. Cette installation permettait d'assurer une parfaite propreté en surface et d'éviter la chute de gravier ou de terre au fond de la structure.

Une serre d'une surface au sol de 24 M² protégeait des intempéries le haut du puits ainsi que l'installation.

Une potence à trois pieds coiffait l'orifice du puits. Elle servait de point de fixation aux appareils de levage et aux spots nécessaires à l'éclairage. Un treuil électrique à télécommande pouvant déplacer des charges de 200 kg et pivotant sur son axe a servi à l'évacuation des seaux de terre et des blocs de quartz.

Le fouilleur descendait au fond de la structure à l'aide d'une échelle en aluminium fixée à la paroi du puits. Il était équipé d'un harnais de sécurité relié à la potence par une poulie à taquet coinçant qui assurait, de la surface, un parfait contrôle de la descente. Une personne seule aurait éventuellement pu le halier hors du puits en cas d'accident. Le harnais n'était retiré qu'une fois revenu à la surface. Le port du casque était également exigé pour toute descente dans le puits. Lors de l'enlèvement d'une grosse charge, le fouilleur devait obligatoirement remonter à la surface et attendre l'évacuation des matériaux.

Une benne de 11 M3 a servi pendant toute la campagne à stocker les déchets et a permis une évacuation facile de ceux-ci en fin de fouille.

Méthodes

En 1990, après avoir re-situé l'emplacement du puits, le remplissage de la partie vidée en 1989 a été enlevé à l'aide d'un engin mécanique. Le niveau supérieur des couches archéologiques se trouvait alors à environ 3,80 m de la surface.

Deux banquettes ont été conservées :

Une le long de la paroi nord-ouest, l'autre le long de la paroi sud-ouest, de manière à étudier la formation du remplissage. Cependant, face à l'instabilité des matériaux (effondrement de coupe) et l'impossibilité de leur donner une certaine verticalité (problème d'espace pour le fouilleur), seule la coupe sud-ouest a été conservée. Elle était démontée très rapidement tous les quarante centimètres. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, l'intérêt de cette coupe s'est révélée discutable. Seule la partie inférieure du puits justifiait son utilisation.

Des prélèvements de sédiments ont été effectués régulièrement dans le remplissage.



Photo n° 3 : Organisation de la fouille.



Photo n° 4 : Les conditions de fouille.

RESULTATS

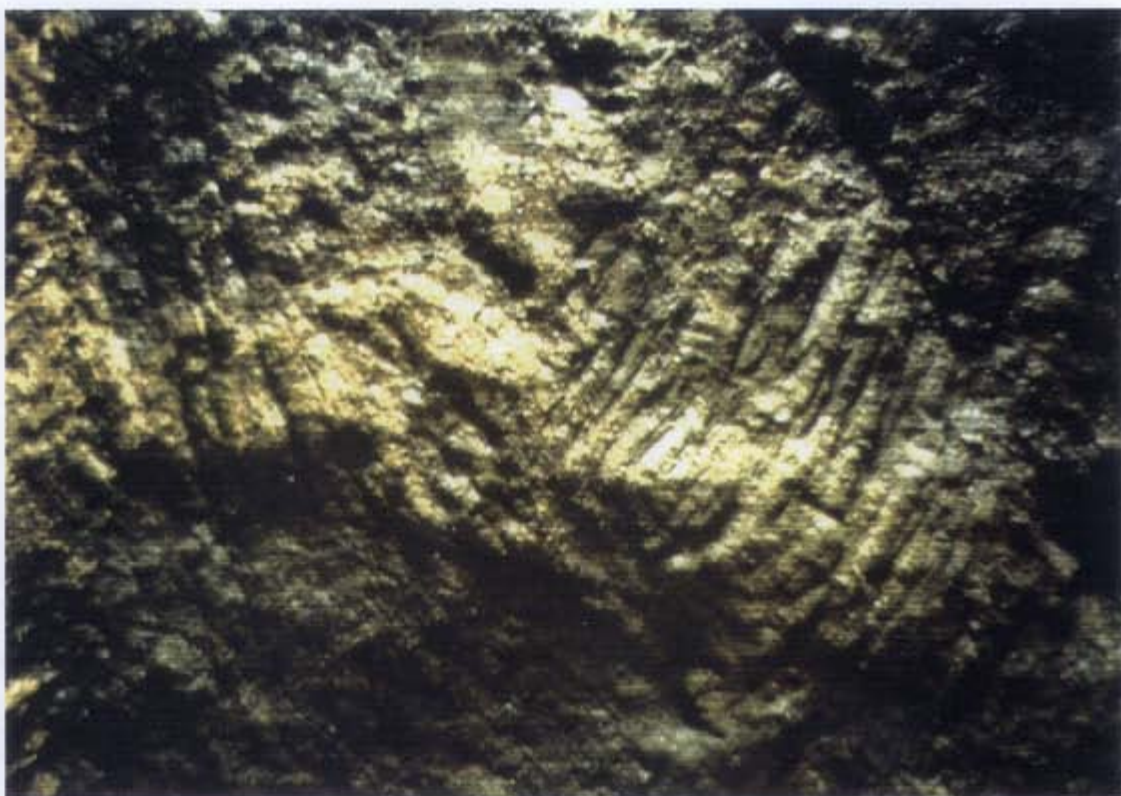
La structure du puits.

Le puits des Sept Perthuis a une section carrée régulière d'environ 1,43 m de côté. Les angles sont légèrement arrondis. Sa profondeur maximale est de 8,2 m à partir du niveau supérieur du substrat rocheux. A 7,5 m de profondeur les parois du puits se referment d'une façon plus ou moins concave. La partie plate du fond est centrée et a une surface d'environ $1/2 \text{ m}^2$ (0,78 m X 0,70 m).

Le puits a été taillé dans la roche. Il ne présente aucun reste de maçonnerie. Par contre, les traces de tailles au burin sont visibles le long de la structure du puits dans les parties fouillées à la main. La longueur de certaines d'entre-elles suggère l'emploi d'un outil plus long, éventuellement une barre à mine. Les traces de tailles se présentent telles des chevrons (photo n° 5). Elles sont émoussées ou disparaissent dans la partie inférieure à l'endroit où les parois incurvées indiquent la proximité du fond du puits.

En fin de campagne, un niveau d'eau constant s'établissait à 22 cm du fond du puits après chaque vidage. Au hameau de Saint-Etienne, distant de 300 m, une nappe phréatique est attestée par la présence de nombreux puits. Le niveau de l'eau est comparable dans les deux résurgences. Il est possible que l'on soit en présence de la même nappe. On peut se demander si l'eau n'a pas eu une incidence sur la profondeur du puits. Soit elle a suscité l'arrêt du creusement car sa présence était indésirable, soit le niveau d'eau atteint était suffisant pour le fonctionnement de la structure.

Il est fort probable que le niveau de la nappe phréatique n'ait pas ou peu varié. L'absence de traces de taille au fond du puits correspond à peu près à la hauteur d'eau. Il est probable que les traces de creusement aient disparues, usées, émoussées par l'action de l'eau. On peut toutefois noter l'absence de vase dans le remplissage du fond du puits.



9

Photo n° 5 : Traces de taille sur les parois.



Photo n° 6 : Puits vidé.

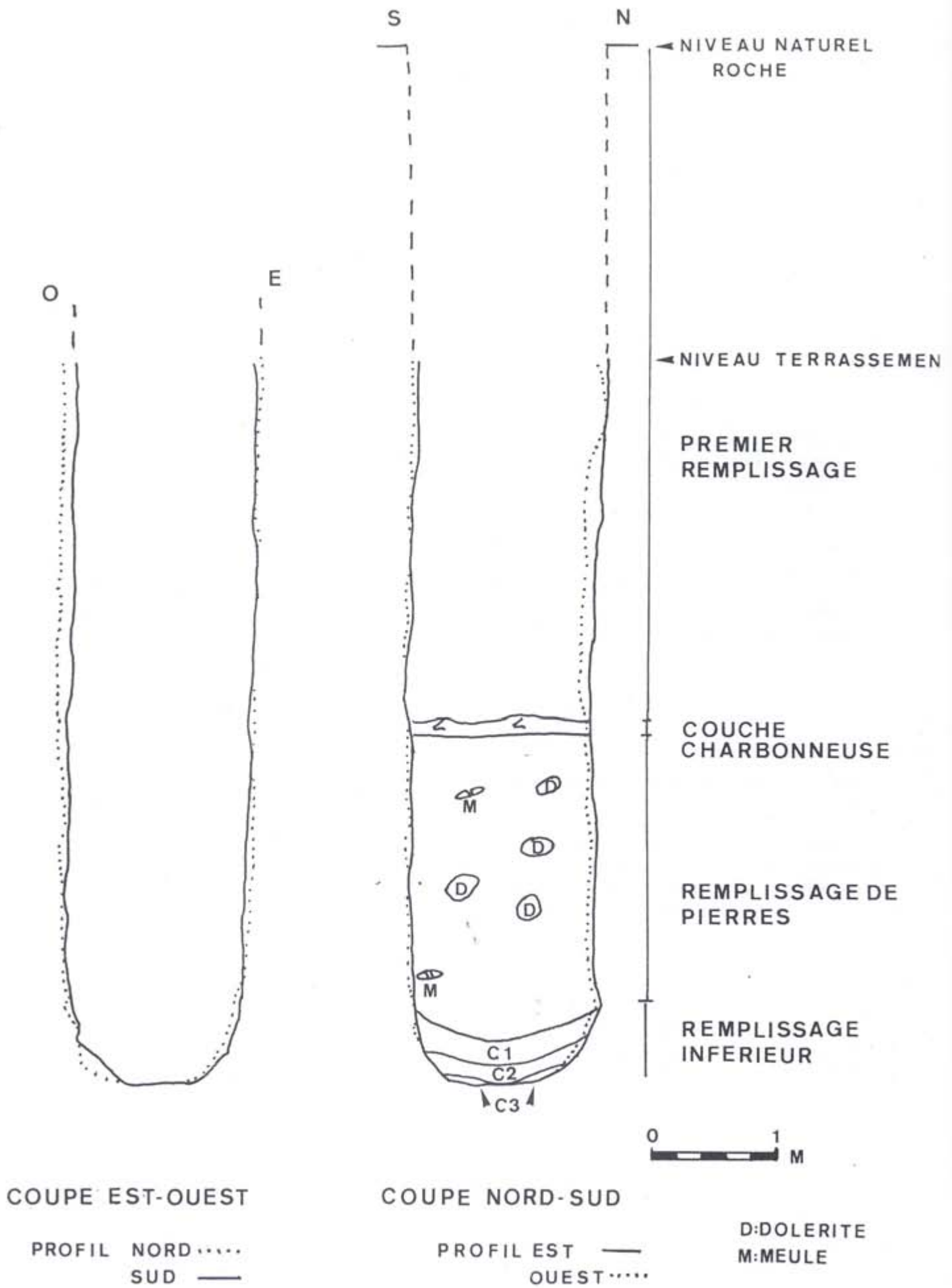


FIG N°3 : COUPE DU PUIT.

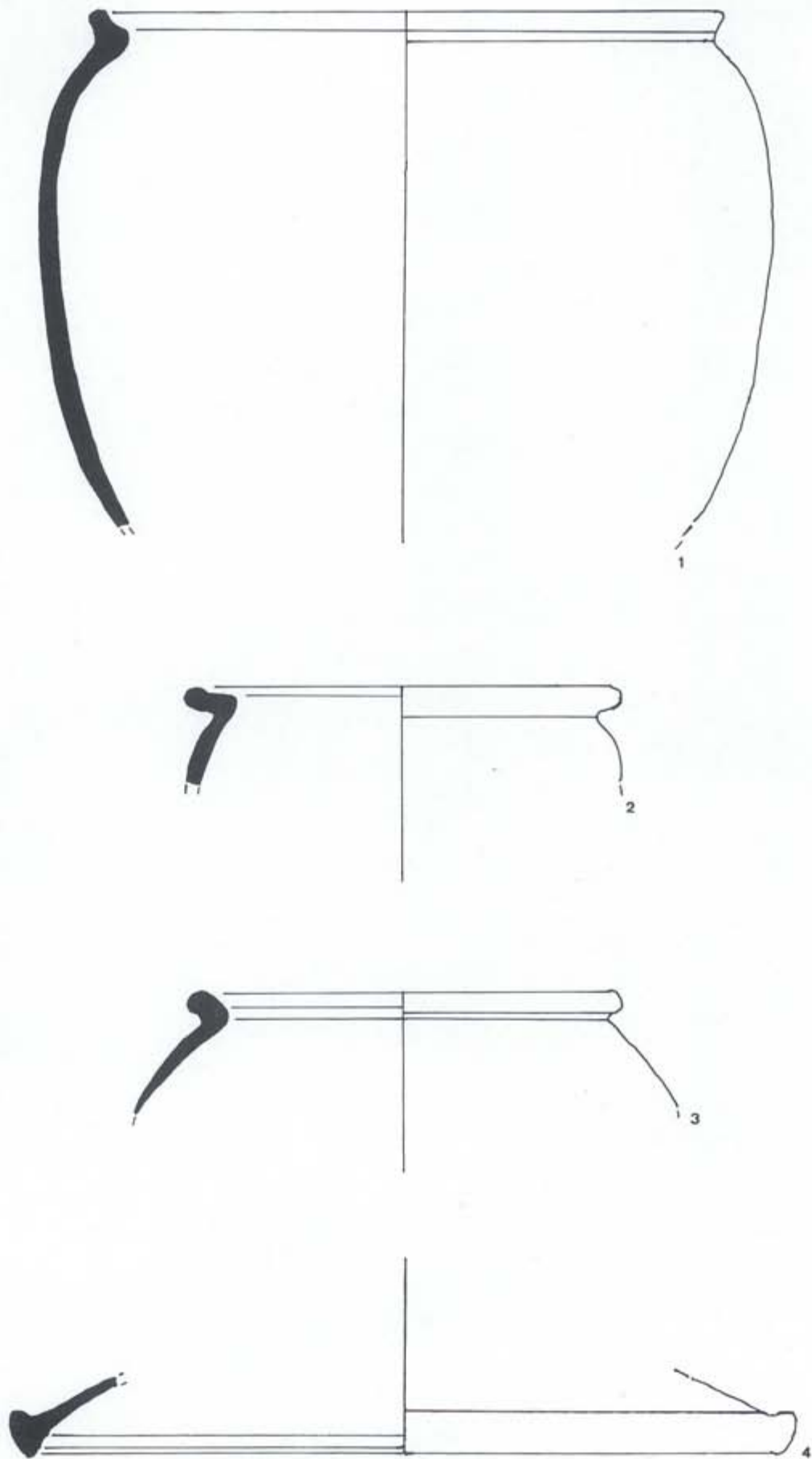
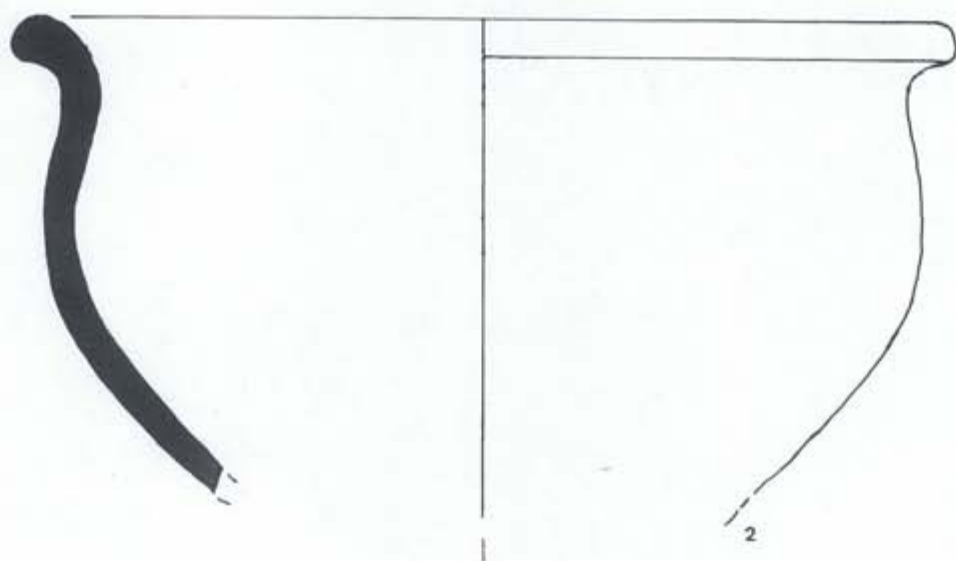
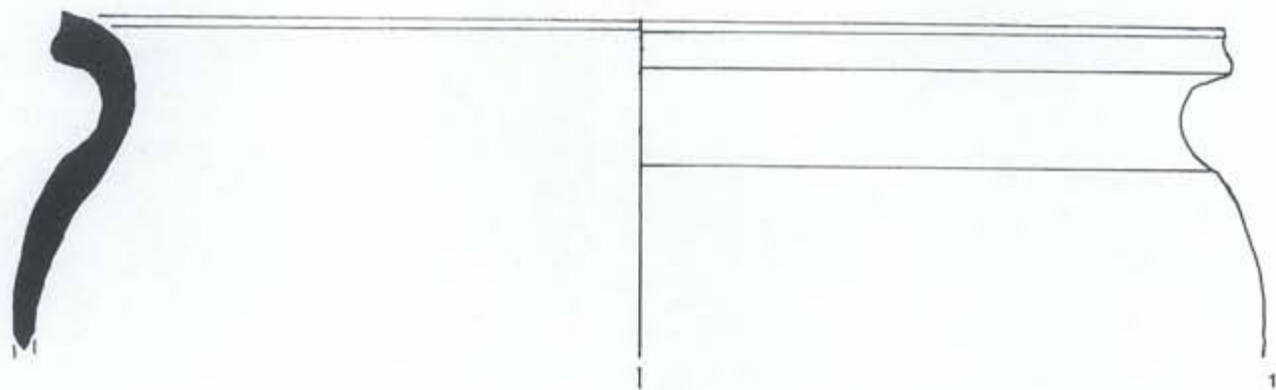


FIG N°5 : CERAMIQUE, COUCHE CHARBONNEUSE.



0 5 CM

FIG N°6 : CERAMIQUE, COUCHE CHARBONNEUSE.

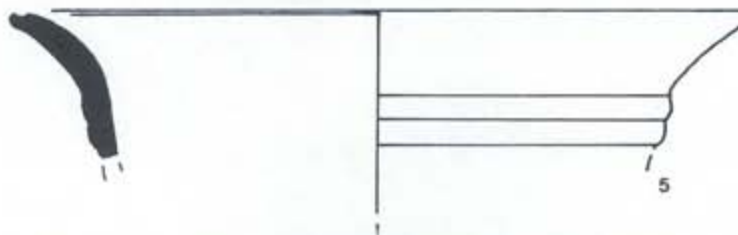
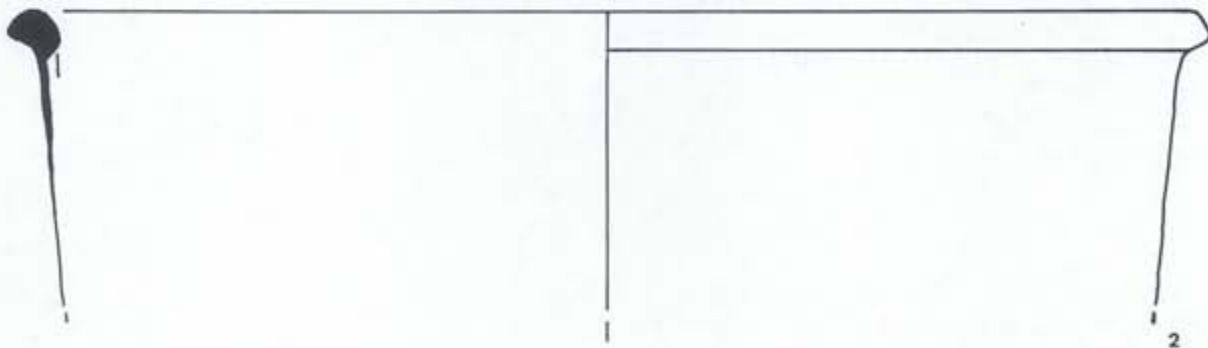


FIG N°7 : CERAMIQUE, COUCHE CHARBONNEUSE.



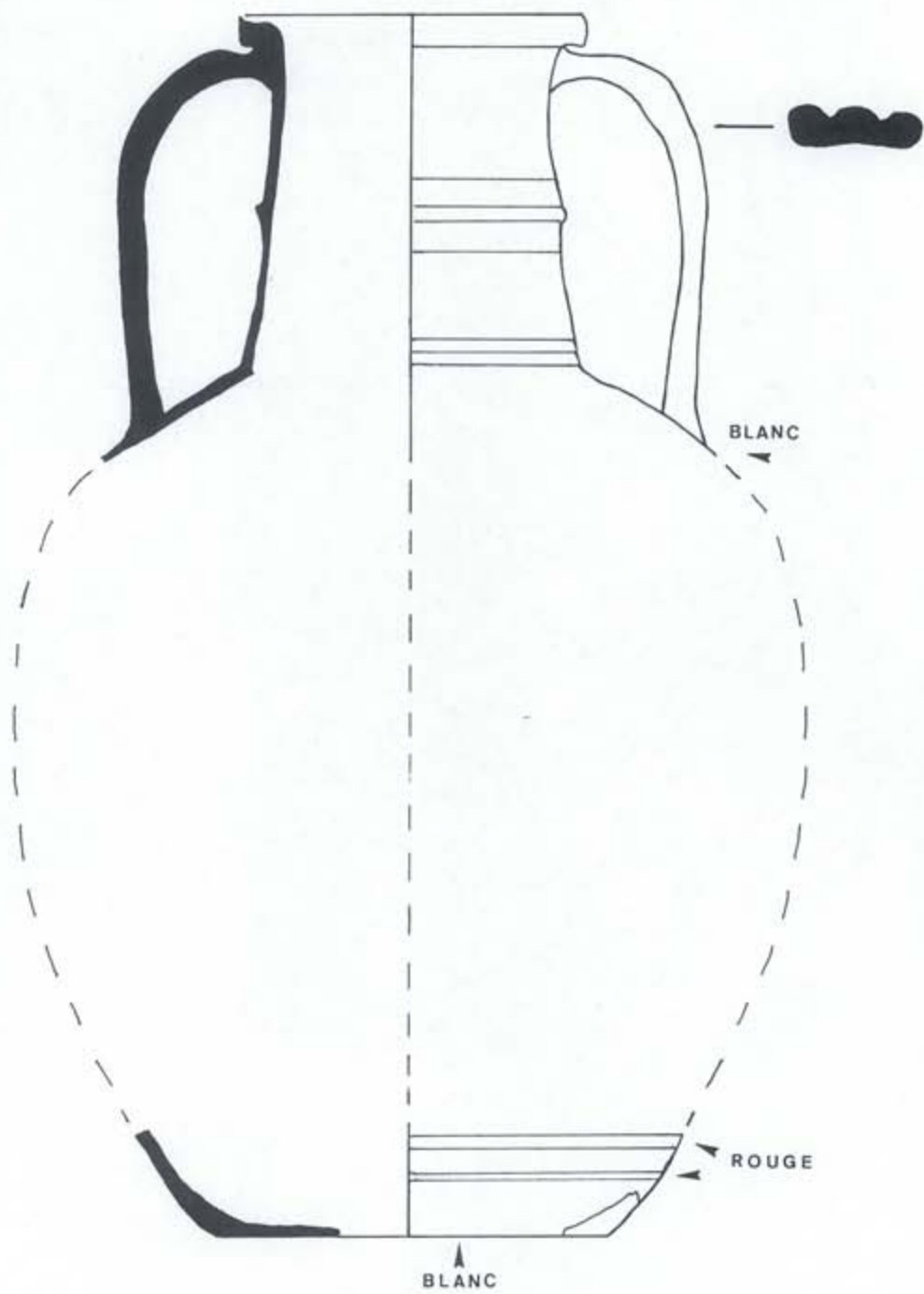


FIG N°8 CRUCHIK.

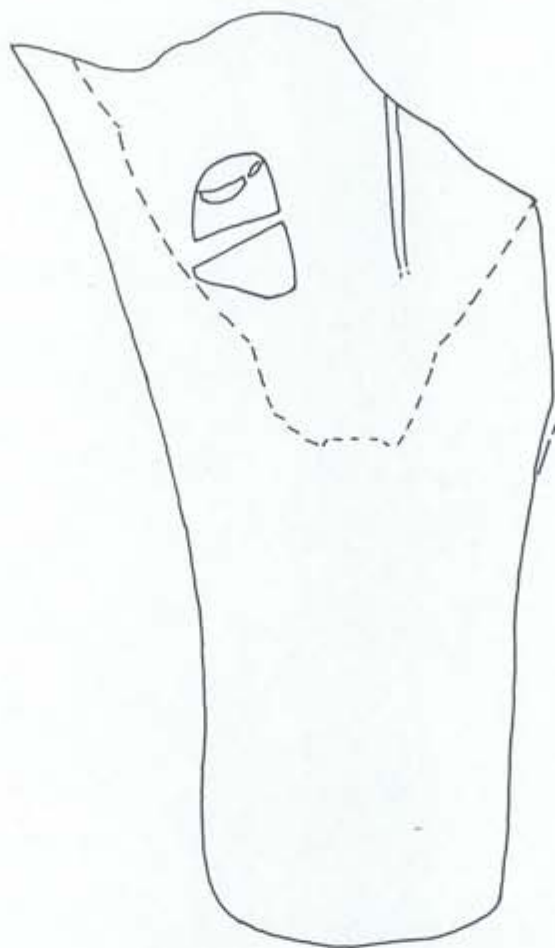


FIG N°9 : PIED D'AMPHORE PASCUAL AVEC ESTAMPILLE; MOLETTE EN QUARTZ.

Une des particularités de ce niveau est la présence d'eau. Environ 1,5 m³ ont été extraits du puits. Il est intéressant de remarquer qu'il ne s'agit pas de résurgence de nappe phréatique. Le niveau de l'eau ne se rétablissait pas mais diminuait après chaque pompage. Cette eau peut être résiduelle, mais également provenir des intempéries de l'hivers 89-90. La couche de sédiment, formant bouchon, avait été enlevée en septembre 89 et remplacée par un remplissage de graviers jusqu'à la fouille.

A l'approche de la partie inférieure de la couche, les pierres se structurent en une organisation en V, tel un effet de glissement vers le centre probablement dû à un tassement.

Mobilier

Le mobilier de céramique retrouvé au sein de ce remplissage réside en quelques fragments d'amphores qui ont pu également se glisser entre les blocs de quartz.

La caractéristique de ce remplissage est le mobilier lithique. Le volume des pierres entassées, mesuré en surface, est d'environ 4 m³. Le quartz représente plus de 90% du volume des pierres.

Les blocs de quartz sont assimilables à ceux retrouvés dans les niveaux augustéens correspondant à la phase d'abandon et de scellement du sanctuaire. La taille de ces blocs évoluait de plus de 50 kg pour les plus gros jusqu'à de petites pierres de la taille d'un poing. En vue de l'hypothèse de résidus d'exploitation minière abordée dans le rapport 1989 (annexe), un dénombrement des différents types de blocs de quartz a été effectué en surface.

Les blocs quartzeux et non altérés présentent un volume de 0,48 m³. Les autres présentant des minéralisations (galène, béryl, graphite notamment) ont un volume de 0,6 m³.

Certains de ces blocs montrent des restes d'une coloration. Quelques échantillons sont en cours d'analyses afin de déterminer sa nature. Ces pigments se situent toujours sur une et une seule des faces planes de la pierre. Ils se présentent comme une couche de "poudre" relativement épaisse de couleur brun-rouge.

Les pierres pigmentées sur face plane suggèrent qu'elles aient été employées de manière à constituer un parement décoré. Il est probable que tous les blocs de quartz aient été utilisés comme "matériaux de construction". C'est en ce sens que nous parlons de mobilier lithique.

Une structure en pierre, à parement "peint", démontée et d'une part étalée sur la surface du site, d'autre part déversée dans le puits, pourrait être une explication de la présence de ces blocs. Le démontage d'une telle structure n'intervenant bien sûr qu'à l'abandon du sanctuaire, c'est à dire à l'époque augustéenne.

Quatre blocs de dolérites pesant respectivement 22, 27, 29 et 35 kg ont été retrouvés au sein du remplissage de pierres sèches.

Trois d'entre eux, les plus importants, ont des surfaces émoussées qui peuvent être dû à une action naturelle, telle l'usure de galet par la mer. Ces blocs ne sont à priori pas taillés. Ils présentent tous les trois une surface plane qui permet de les faire tenir en équilibre.

Le quatrième bloc présente une petite surface émoussée, des surfaces rugueuses ébréchées et une surface polie en forme de haut de trou de serrure. La régularité de cette forme suggère que la pierre a été taillée. L'association de surfaces taillées et de surfaces rugueuses suggère une ébauche, une oeuvre non terminée.

Leur présence dans le puits, loin de leur gisement d'origine est problématique. Le transport de ces blocs de dolérite ne peut-être gratuit. Faut-il y voir une vocation esthétique, culturelle ? Peut-on les associer à des stèles ?

Un fragments et une partie dormante de meule ont été retrouvés au sein de ce remplissage à caractère lithique. La partie dormante est en granit bleu dont la provenance n'est pas déterminée. Elle mesure 32 cm de diamètre. Le fragment de la partie dormante montre que l'autre meule avaient à l'origine des diamètres de 32 cm. Le granit à gors grain est différent (fig n°10).

Une molette en quartz, présentait deux faces émoussées. (fig n°9)

Le dernier objet lithique remarquable retrouvé dans le puits est en grès rose. Il s'agit d'une moitié de cylindre de 12 cm de haut sur 17 de large, présentant une cupule sur chaque face plane. Il semble qu'elle ne communiquait pas. Ces deux cavités et la surface les bordant sont polies à la manière des meules. La surface extérieure du cylindre est brute. (fig 11, n° 1)

La fonction de cette pierre reste énigmatique. Semblable à une meule, son fonctionnement reste cependant difficilement compréhensible. Envisagée en tant que crapaudine, la double cupule ne s'explique pas, sauf si il s'agit d'un gond de porte à deux battants. Un deuxième fragment de crapaudine classique faisait partie de se remplissage. (fig 11, n°2)



Photo n° 7 : Remplissage de pierres de quartz.

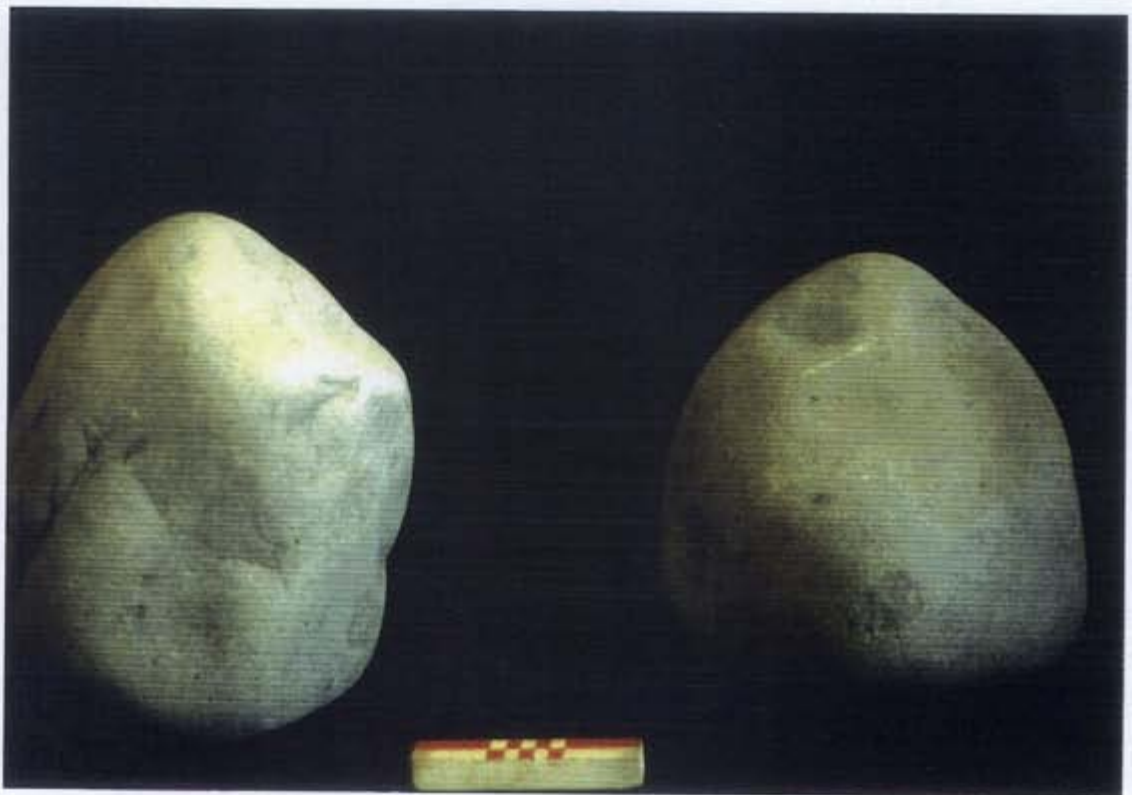
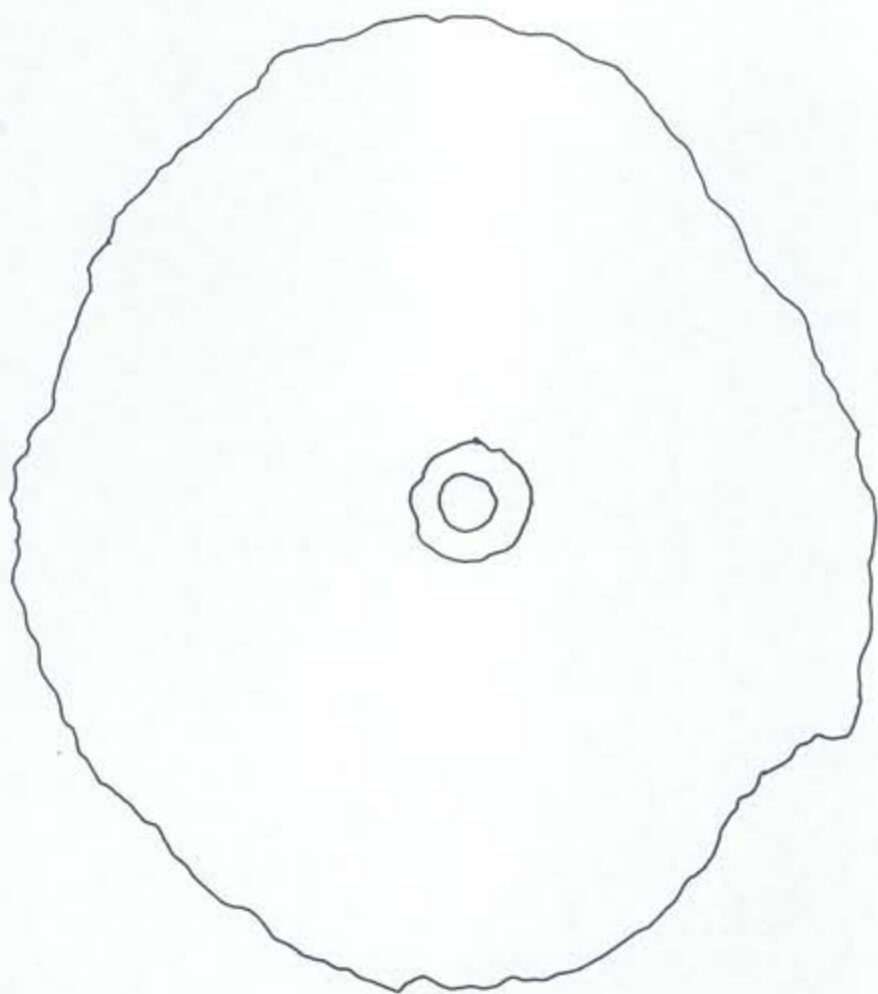
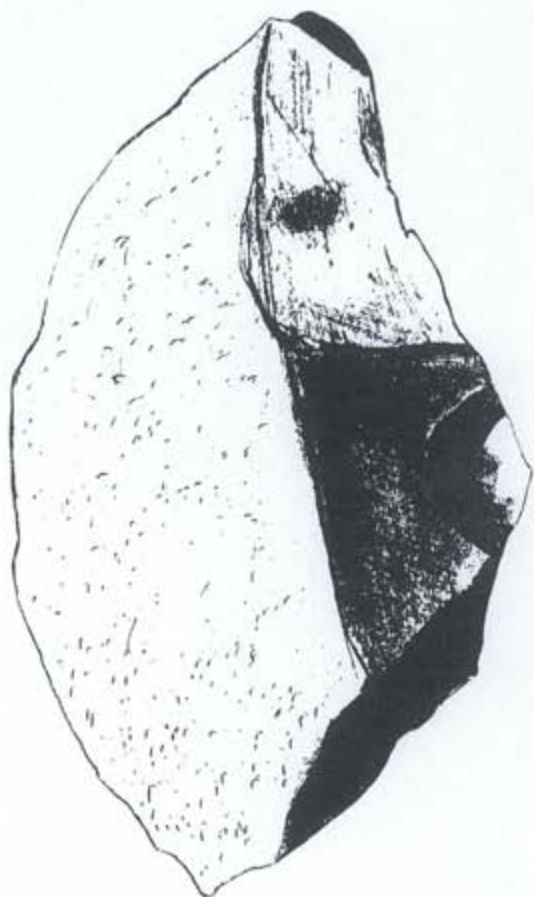


Photo 8 et 9 : Blocs de dolérite.

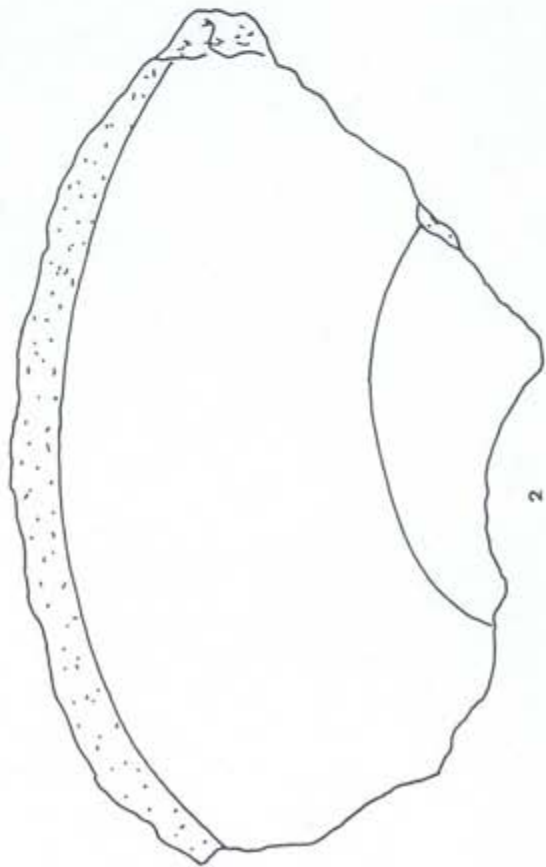


0 5 CM

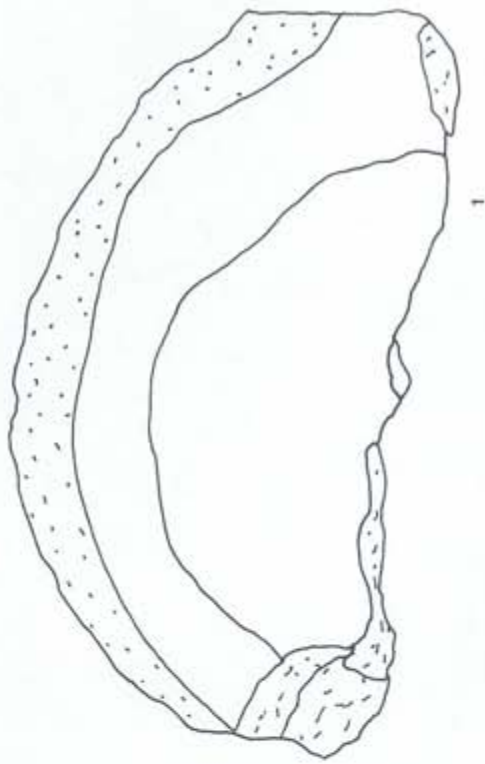


0 5 CM

FIG N°10 : MEULES A CEREALES.



2



1

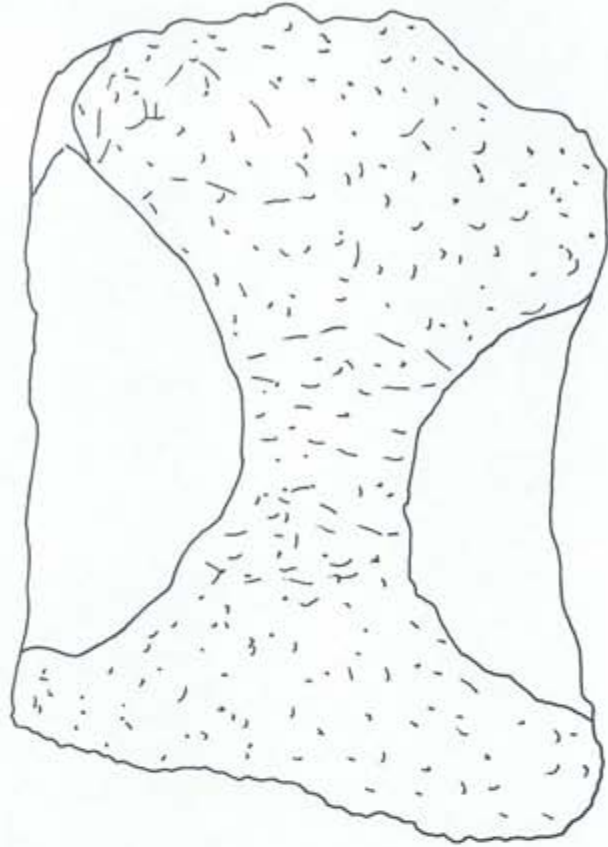


FIG N°11 : CRAPAUDINE.

Le remplissage inférieur :

Le remplissage inférieur occupe la partie arrondie du fond du puits. Il est constitué de quatre couches présentant des sédiments différents. L'unité de remplissage est donnée par la présence, dans chacune de ces couches, de bois conservés dans l'humidité et par des pierres de quartz de relativement faible taille ($\approx 10 \text{ cm} \times 10 \text{ cm}$).

Le niveau supérieur de ce remplissage est en forme de cuvette et rappelle un tassement de ces couches très organiques par le poids du remplissage de pierres.

La couche 1:

La couche supérieure de ce remplissage (C1) est en forme de demi-lune et a une épaisseur moyenne de 20 cm. Elle est de couleur marron foncé, parsemée de paillettes de micas. Le sédiment de nature très organique et non-homogène est proche de la terre de bruyère. Il se présente comme une décomposition de végétaux auxquels est mêlée l'arène de la roche.

Mobilier.

Le matériel céramique se résume en trois tessons (dont un bord) protohistoriques atypiques (fig 7, n°5). Une vingtaine de blocs informes d'argile cuite aux formes émoussées et de petites tailles peuvent être interprétés comme des restes de clayonnages.

354 fragments de bois ont été retrouvés au sein de C1.

Les fragments de bois conservés et suffisamment importants pour être prélevés et enregistrés de manière systématique sont au nombre de 22. On peut signaler une planche de 80 cm de long fragmentée en 3 parties.

Les sédiments ont tous été tamisés à mailles fines de manière à récupérer les petits éléments.

La couche 2:

La couche C2, en forme de demi-lune, a une épaisseur moyenne de 20 cm. Le bas de cette couche, au centre du puits, se trouve en contact direct avec la roche. Elle est de couleur grise et a un aspect sableux. En l'attente des résultats d'analyses sédimentologiques, il est permis de penser que ce sédiment contrairement à C1 est d'origine plus minérale. Son aspect se rapproche davantage des couches grises des fosses centrales (Les premiers résultats des analyses concernant ces fosses attestent bien qu'elles sont dues à un hydromorphisme) Toutefois la couche C2 présente également des traces de décompositions organiques.

Mobilier

Seul un petit fragment de bord de céramique lustré de La Tène a été retrouvé au fond de C2 (âme brune, extérieur noir lustré, dégraissant très fin).

Une trentaine de blocs d'argile associables à des blocs de clayonnages ont été retrouvés au sein de C2. Certains d'entre eux montrent les empreintes de branches, d'autres ont des surfaces noircies par le feu.

Les restes de deux mandibules de bovidés appartenant à des individus différents sont apparus lors de la fouille. Leurs états de décomposition étaient tels que seules les dents nous ont averti de leur présence. La matière osseuse se présentait comme une substance visqueuse qui n'a pu être dégagée qu'à l'eau. Ces deux mâchoires ont été prélevées en bloc, accompagnées de leurs sédiments.

L'une était posée sur la couche inférieure le long de la paroi ouest, l'autre était associée au matériel concentré au centre du puits.

Une première observation semble montrer qu'elles ont été découpées dans l'épaisseur dans le sens de la longueur. Cependant, ces deux mandibules ont été retrouvées à plat et les deux faces manquantes sont les parties supérieures. Il est possible que lors de la fouille celles-ci aient été détruites. Une conservation provisoire en vue d'analyse est envisagée.

209 morceaux de bois ont été retrouvés au sein de C2.

8 des plus beaux fragments étaient au centre du puits dans la partie basse de C2.

Le tamisage fin a permis de retrouver les petits éléments de bois, quelques coquilles de noisettes, les restes d'insectes et un morceau de paille qui ne peut provenir d'une pollution.

La couche 3:

La couche C3 forme le remplissage du fond. Elle est absente au centre du puits. Sa surface est recouverte d'un fin niveau d'arène. Son remplissage, de couleur marron foncé et non-homogène présente un sédiment de nature très organique auquel est mêlé une importante quantité d'arène. Il montre des analogies certaines avec C1, la différence étant due principalement à une teinte plus foncée.

Mobilier.

Seuls 15 fragments de bois ont été retrouvés dans C3.

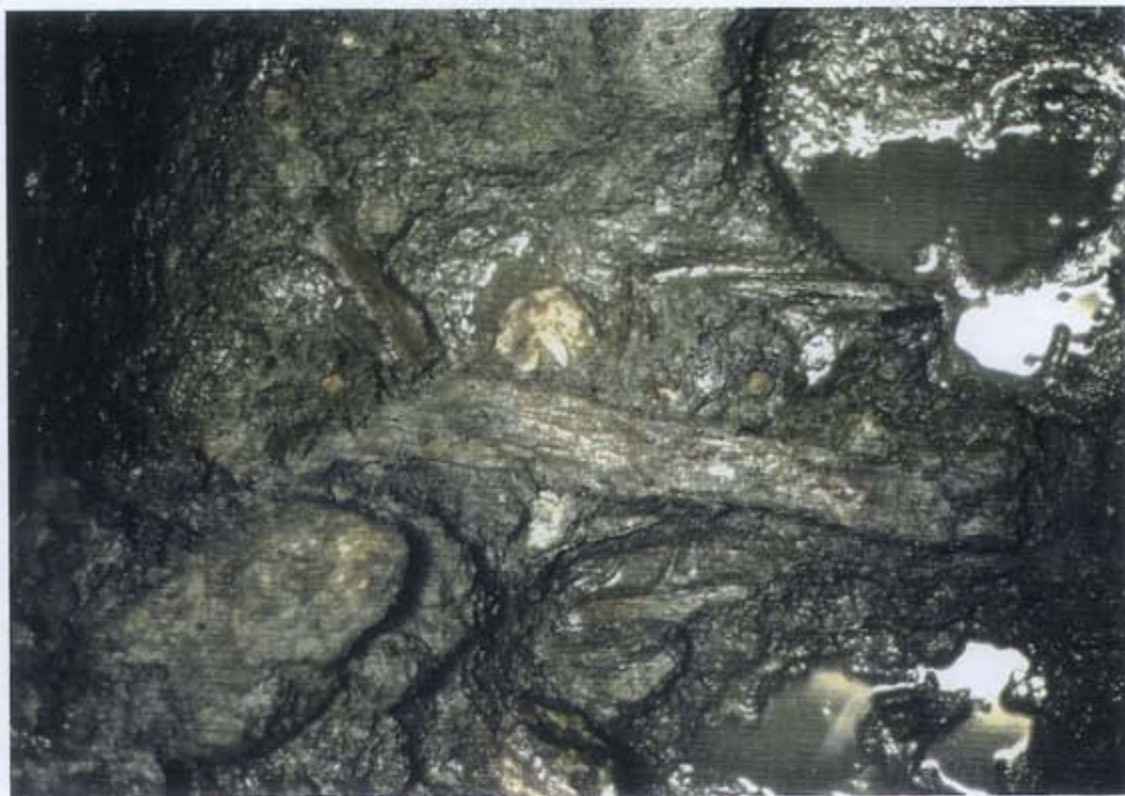


Photo n° 10 : Planche bouvetée en place.



Photo n° 11 et 12 : Les machoires de bovidés.

LE BOIS.

873 fragments de bois, toutes tailles confondues, ont été découverts dans les trois couches formant le remplissage du fond du puits. Les vestiges ont été confiés à Anne Dietrich de "Art Conservation Service" en vue d'analyses (Annexe).

Sans reprendre en détail son analyse, il semble intéressant ici de souligner quelques uns des résultats.

Il s'agit d'un ensemble homogène de bois indigènes rejeté après une utilisation humaine. Ces bois de structure (menuiserie, charpente, lattis) sont caractérisés par les essences utilisées (Chêne, noisetier, charme, fusain) et l'aspect du travail du bois. On dénombre, entre autre, deux planches bouvetées, un élément présentant une mortaise et une extrémité en pointe, trois branches équarries avec une extrémité biseautée, un fragment au coté taillé en semblant de crémaillère et différents petits éléments présentant des traces de sciages.

Tous ces éléments ne présentent pas le même type d'usure. Certains semblent neufs, d'autres présentent des usures de surface anciennes.

La disposition des fragments de bois observée en cours de fouille semble être le résultat du hasard et ne présente pas d'organisation apparente. Il s'agit vraisemblablement d'un rejet en vrac, le puits ayant alors été comblé avec ce qui pourrait être des matériaux de construction.

Seule la pièce 33 décrite plus précisément dans l'annexe, pose un problème. La possibilité qu'il s'agisse d'un morceau de soc d'araire et sa position centrale au fond du puits, à même la roche, interroge sur la possibilité d'un positionnement volontaire et choisi de l'objet. Une telle position peut-elle traduire un soucis religieux ? IL est possible que des araires soient les témoins d'une activité cultuelle (J.L. Brunaux, 1986). Cependant, il semble qu'elles soient retrouvées alors en pleine terre.

Au cas où il s'agit d'une pièce de charpente, cet élément s'intègre alors dans l'ensemble général des bois.

Face à la grande majorité des pièces correspondant à des éléments de construction et l'absence d'organisation des vestiges, Il est fort probable que nous soyons ici en présence d'une des phases de destruction du sanctuaire précédant l'abandon du site.

ANALYSE DU REMPLISSAGE ET APPORT A LA COMPREHENSION DU SANCTUAIRE

L'analyse du remplissage et des divers matériaux contenus dans le puits semble correspondre à la phase de destruction du sanctuaire auquel il est associé. La répartition des blocs de quartz et la présence de mobilier augustéen, d'une part aux sein de la couche de scellement des fosses centrale, d'autre part dans le puits, assure la contemporanéité de ces deux comblement. (fig n°12)

La stratification du puits correspond à ce que l'on peut reproduire de la destruction de la structure. Les matériaux légers tels le bois et le clayonnage sont les premiers enlevés et précipités dans le puits. Les éléments plus imposant (bloc de quartz) viennent immédiatement après recouvrir le premier remplissage. Des traces de pressions provoquées par des cailloux lors de l'enfouissement ont été notés par A. Dietrich (Annexe).

Il est évident que la totalité du bois utilisé sur le site n'est pas contenu dans ce puits. En effet, la présence d'une palissade et l'entrée monumentale suppose une quantité de matériaux beaucoup plus importante que celle retrouvée. A l'instar des blocs de quartz dont une bonne partie a été dégagée des fosses et sur certains des fossés, il est vraisemblable que le bois ait été réparti sur l'ensemble des structures scellées, ou pourquoi pas récupéré ?

Ces matériaux de construction semblent correspondre à divers aménagements du site. Les nombreux fragments de lattis et les blocs de clayonnage suggèrent des constructions légères. Les planches bouvetées peuvent provenir de bâtiments (entrées monumentales ?) mais aussi, pourquoi pas, de cuvelages ?

Les blocs de quartz:

Le démontage du sanctuaire est bien attesté. Des matériaux de constructions ont été rejetés, entre autre dans le puits. On peut se demander si un certain choix n'a pas été effectué lors de ces travaux. Les blocs de quartz ne sont pas situés au hasard mais bien à des endroits clés du sanctuaire : Certaines des fosses centrales, en surface des deux branches du fossé principal encadrant l'entrée du sanctuaire et dans le puits. Deux hypothèses semblent alors apparaître :

Dans le rapport de 1989, nous avons envisagé l'hypothèse d'un autel construit de ces blocs de quartz. La destruction

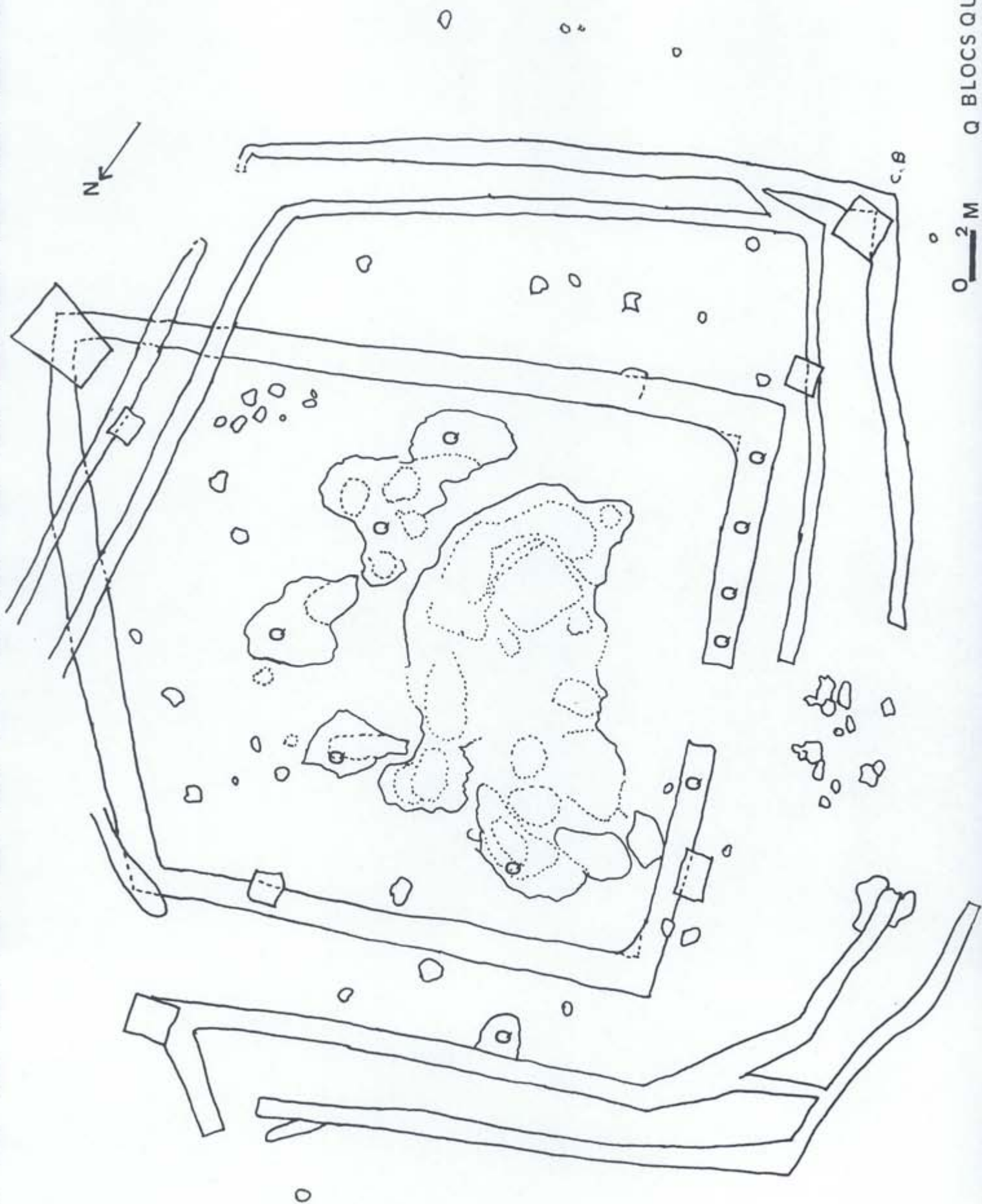


FIG N°12 : REPARTITION DES BLOCS DE QUARTZ SUR LE SANCTUAIRE.

d'un tel monument au caractère religieux pourrait expliquer un choix de zones "sacrées" pour l'étalement de ces éléments de structure (puits, fosses, branches du fossé principal encadrant l'entrée). Cependant, lors de cette destruction, le sanctuaire est matérialisé par la seconde enceinte. Les blocs de quartz disposés sur le fossé principal signifient que l'on ait conservé le souvenir ou la trace de la première enceinte.

En supposant que l'emplacement premier des blocs de quartz aient été les deux branches du fossé principal, il est possible que lors de la mise en place de la deuxième enceinte, ils aient été disposés sur l'ancien tracé, soit pour le matérialiser soit pour édifier un muret ?

Lors de la destruction du sanctuaire, il est probable que l'on se soit servi des parties en creux existant à proximité, à savoir les fosses et le puits pour étaler les blocs de quartz. La structure en quartz située sur le fossé principal a été retrouvée en un état suffisamment arasé pour permettre le scellement du site.

Une première observation nous fait constater que toutes les fosses périphériques ne contiennent pas de blocs de quartz. Ce n'est qu'en observant leurs stratigraphies que l'on se rend compte que, hormis la vaste zone centrale, seules les fosses où ont été retrouvés des blocs de quartz ont une couche inférieure "creuse". Il est probable qu'il s'agisse des dernières fosses en fonction et que les autres étaient déjà en partie rebouchées lors de l'éparpillement des blocs de quartz. La vaste zone centrale étant peut-être plus entachée de principes religieux, il est possible que l'on ait préservé cet espace. L'incinération, bien que postérieure au comblement de la zone centrale (datation précise incertaine), semble illustrer par sa présence cette interprétation des faits. Une telle explication rend très rationnel et fonctionnel le comblement du puits.

Comblement du puits et signification:

Outre le cas de l'objet pouvant être une araire (mentionné précédemment), on peut se poser la question de pratique cultuelle lors du comblement du puits, bien que rien dans celui-ci ne soit comparable avec les remplissages spécifiques des puits à caractère rituel. La première couche recelant des objets archéologiques rencontré en 1989 lors du "vidage" du puits, située immédiatement au dessus des blocs de quartz, présente une quantité importante de petits fragments de charbon. L'association de la quasi totalité des céramiques contenues dans le puits (dont les deux seuls exemples de sigillé retrouvés sur le sanctuaire) et de ces charbons interpelle. La petite taille des fragments n'a pas permis de prélèvement convenant à une identification d'essences. La confirmation aurait été donnée par la présence de céramiques entières et organisées. Cependant, lors du "vidage" mécanique

du puits indispensable devant les travaux de terrassement imminents, il est fort possible qu'un certain nombre de fragments ait disparus. Un bon nombre de cassures des tessons est anciens. Une pratique cultuelle ou religieuse lors du comblement d'un puits sur un sanctuaire lors de son abandon n'est pas impossible. Cependant, il nous semble difficile de voir ici la preuve d'un tel acte.

Il est également possible que cette couche, comme les autres, corresponde à un comblement volontaire, méthodique et rationnel ou les éléments sont mis au rebut au moment de la destruction du sanctuaire. Les faibles indices ne nous permettent pas de trancher.

Le remplissage du puits a fournis entre autre deux meules à céréales, ce qui fait monter à 5 le nombre de ces objets découverts sur le sanctuaire. Associer à La présence possible d'une araire, on peut se demander si il n'existe pas ici un indice concernant la vocation du sanctuaire. Toutefois, en l'état actuel des analyses, aucune concentration de macro reste n'a été retrouvée.

Ces hypothèses sont avant tout des bases de réflexions. Les indices faibles, nous amène a nous interroger sur les moindres détails.

CONCLUSIONS

Il semble évident qu'il faille ici dissocier la structure du puits de son remplissage. Quelle aurait été l'intérêt de creuser une telle structure pour y mettre des gravats ?

Il ne s'agit pas ici d'un puits dit funéraire tel ceux de Vieille-Toulouse (Vidal, 1987). Aucune trace d'incinération ou d'inhumation n'y a été découverte, le contexte même est différent. L'absence de niveau de boue ou d'objet brisé servant à puiser l'eau exclu également l'hypothèse d'un puits domestique. Il faut également exclure l'hypothèse d'un puits rituel classique tel ceux de Rézé (Sanquer, 1974). Il semble improbable que ce puits servit de réceptacle d'offrande avant d'être vidé puis rempli de gravats et scellé. En ce cas, il est probable que des traces de curage aient été conservées sur les parois; Ou que des restes infimes nous aient mis sur la piste d'une telle utilisation. Aussi nous n'avons pas retenu ces hypothèses. Le puits devait être vide de tout objet lors de son fonctionnement.

Seule la résurgence phréatique semble bien être la cause réelle d'une telle structure. Il est possible que ce puits ait fourni de l'eau nécessaire à la pratique de rites religieux. Cette idée étant amenée par sa situation dans un sanctuaire et par l'absence de remplissage caractéristique de puits domestiques.

Situé à l'intérieur de la deuxième enceinte, le puits lui semble directement associé. Il est possible que cet ensemble fasse un tout et que le puits n'ait été creusé que tardivement dans l'histoire du sanctuaire. La seule datation disponible est celle de son remplissage, période augustéenne, qui correspond bien à la phase de scellement général du sanctuaire. La deuxième enceinte a une structure associable au rite déambulatoire, rite appelé à se développer avec la romanisation. Ainsi, si aucune trace de la fonction du puits n'apparaît dans son remplissage, il est possible qu'il ait servi comme dans les sanctuaires romains, à la purification des participants et aux services religieux. Faut-il voir dans cette deuxième enceinte une mutation du sanctuaire généré par l'arrivée de rites, de religions nouvelles?

BIBLIOGRAPHIE

Signification du puits:

Puits et fosses dans le sud-ouest de la France: enfouissements rituels ou poubelles? (résumés des communications du Colloque de Bergerac juin 1984), Archéologie en Aquitaine N° 4 1985, p. 113 à 129

J. BIARNE, 1977 - Le rituel des puits chez les Aulerques Cénomans, Annales de Bretagne et des pays de l'ouest tome 84 n°1, p. 7 à 27.

C. BIZIEN-JAGLIN et T. LEJARS, 1989 - Les Sept Perthuis en Saint-Malo, Rapport de sauvetage urgent 1989 inédit.

J.L. BRUNAU, 1986 - Les gaulois, sanctuaires et rites, éd. errance.

P. GALLIOU, 1989 - Les tombes romaines d'Armorique, D.A.F. n°17, p. 60 à 63.

R. PERICHON et P. JACQUET, 1985 - Les fouilles du site cultuel protohistorique du Terrail, études sur le second âge du fer dans la région d'Amplepuis, collection du centre d'études romaines et gallo-romaines nouvelle série n°3.

R. SANQUER, 1974 - Les puits rituels des Namnètes, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, tome 81 n°2, p. 247 à 258.

M.H., J. SANTROT et D. TASSAUX, 1975 - Le mobilier d'un puits gallo-romain à Saintes, GALLIA tome 33, F.1, p.117.

J. SHEID, 1986 - Sanctuaires, in Encyclopaedia Universalis.

P. Valette, 1980-1981 - Un puits gallo-romain, Cahier archéologiques de la Loire n°1.

M. VIDAL, 1987 - L'emporium de Vieille-Toulouse et les puits funéraires du toulousain, Dossiers Histoires et Archéologie n°120, p. 37 à 41.

Mobilier:

M. CLEMENT, 1979 - Une importation précoce de céramique commune en Armorique, les urnes globulaires à bord mouluré, Archéologie en Bretagne n° 23, p. 13 à 17.

L. LANGOUET, 1978 - Les céramiques gauloises d'Alet, Les Dossiers du Ce.R.A.A. n°6, p. 57 à 69.

Y. MENEZ, 1985 - Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule, Cahiers de Quimper Antique n° 2.

F. OSWALD et T. DAVIES PRYCE, 1966 - An introduction to the study of terra sigillata, Gregg press LTD.

SANTROT. M.H. et J., 1979 - Céramiques communes en Aquitaine, ed. C.N.R.S.

TUFFREAU-LIBRE M., 1980 - La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France, Presse universitaire de Lille.

ANNEXE



art conservation service a.c.s. archeo

RESTES LIGNEUX PROVENANT DU PUIT 35

SITE ROMAIN DES SEPT PERTHUIS, ST-MALO

PRESENTATION GENERALE

Les vestiges de bois proviennent tous du comblement d'un puits romain, situé entre les enceintes du sanctuaire.

RESULTATS BRUTS

- * Ensemble 1 : 5 Quercus Sp. Chêne
- * Ens. 2 3 Quercus Sp. Chêne
- * Ens. 3 (C1) 8 Pinus sylvestris Pin sylvestre
- * Ens 3-4 131 Quercus Sp. Chêne
 - dont 1 à pousse lente (latte de section 4cm / 0,5 cm)
 - 1 à pousse rapide, aubier (4 cernes au cm.)
 - 1 à pousse irrégulière, 2 à 6 cernes/cm.
 - 19 Corylus avellana Noisetier
 - 13 Evonymus Europaeus Fusain, bonnet, bois carré
- * Ens. 5
- + 5 (C1, C2) 160 Quercus Sp. Chêne
 - dont 53 à pousse lente
 - 103 à pousse rapide et irrégulière
 - 4 pousse non définissable
 - 15 Carpinus betulus Charme
 - 30 Corylus avellana Noisetier
 - 7 Corylacée non définis
 - 3 écorces indéterminées

- * Ens. 6
tamis C2
+ 6 bis
- 131 Quercus Sp. Chêne
20 Corylus avellana Noisetier
22 Corylacées non définis
3 Indéterminés (fibres)
- * Ens. 6-7 1 Quercus Sp. Chêne
latte mince de coeur, section 5 cm/ 0,4 cm.
- * Ens. 8 1 quercus Sp. Chêne à pousse lente
- * Ens. 9 11 Quercus Sp. Chêne
dont une planche sur quartier, 65 cernes
- * Ens. 10 5 Quercus Sp. Chêne
dont une latte en 3 fragments sans recollage
de section 8 cm./1,3 cm.
- * Ens. 11 2 Quercus Sp. Chêne
2 fragments de planche dont une est bouvetée.
- * Ens. 12 1 Quercus Sp. Chêne, branche naturelle
- * Ens. 13 12 Quercus Sp. Chêne
- * Complément 9,10,11,13
- 35 Quercus Sp. Chêne
2 Corylus avellana Noisetier
1 Pinus sylvestris Pin sylvestre
- * Ens. 14 1 Quercus Sp. Chêne, fibre longue
- * Ens. 15 1 Quercus Sp. ? Chêne ?, loupe
départ de branche
- * Ens. 16 5 Quercus Sp. Chêne
2 Corylus avellana Noisetier
- * Ens. 17 2 Quercus Sp. Chêne
à pousse lente
1 écorce indéterminée
2

* Ens. 18	6 Quercus Sp. dont 1 à pousse rapide 1 Corylus avellana	Chêne Noisetier
* Ens. 19	5 Quercus Sp.	Chêne
* Ens. 20	7 Quercus Sp. 3 Corylus avellana dont une branche naturelle	Chêne Noisetier
* Ens. 21	6 Quercus Sp.	Chêne
* Ens. 22	5 Quercus Sp.	Chêne
* Ens. 23	2 Quercus Sp.	Chêne
* Ens. 24	2 Quercus Sp.	Chêne
* Ens. 26	2 Quercus Sp.	Chêne
* Ens. 26 b	11 Quercus Sp.	Chêne
* Ens. 27	1 Indéterminé, écrasé et mou	
* Ens. 28	3 Quercus Sp. 2 Corylus avellana	Chêne Noisetier
* Ens. 30	6 Quercus Sp. 1 Pinus sylvestris	Chêne Pin sylvestre
* Ens. 31	1 Quercus Sp.	Chêne à pousse lente latte mince de section 5 cm./0,6 cm.
* Ens. 32	5 Quercus Sp.	Chêne
* Ens. 33	2 Quercus Sp. 2 Evonymus europaeus l'un avec un biseau l'autre avec des facettes de 2 cm/0,8 cm.	Chêne Fusain etc...
* BERNE	22 Quercus Sp.	Chêne
* Tamisage est-centre	7 Quercus Sp.	Chêne
* Fravier fond tamis	5 Quercus Sp.	Chêne
* C3 Tamis	8 Quercus Sp. 2 Corylus avellana 3	Chêne Noisetier

* Angle Sud-est, prof. 6,20 m

34 Quercus Sp. Chêne
dont 2 aubiers très clairs

* moitié est, tamisage divers, taille moyenne 5/1/0,5 cm.

19 Quercus Sp. Chêne
51 Corylus avellana Noisetier
3 Pinus sylvestris Pin sylvestre

* petites boîtes film photo.

1 Quercus Sp. Chêne
1 indéterminé (peau de fruit) et pépin de raisin

L'ensemble des résultats est reporté dans la FIGURE 1.

REMARQUES

La taille des fragments est assez régulière et très faible. La moyenne tourne autour de 2cm de long pour une largeur et une épaisseur de 1 cm sur 0,5 cm.

Malgré cet état très fragmenté et le mauvais état de conservation des structures, presque tous les échantillons ont été identifiés. Le nombre d'essence étant très faible, tous les vestiges ont été observés au microscope afin de ne pas manquer un taxon. Il n'y a donc pas eu d'échantillonnage représentatif comme mentionné sur le devis, quoique le nombre total de fragments s'élevant à 879 éléments le permette. Tous les échantillons ont été déterminés individuellement.

* La première observation est l'absence générale de branchage naturel.

* De part la taille des fragments, le nombre réduit de taxons, l'homogénéité de l'état de conservation et l'aspect extérieur des vestiges, il semble ne s'agir que d'un seul ensemble archéologique.

A noter, toutefois, la présence de charme concentrée sur une seule couche (N°5).

* La conversion des vestiges (orientation et position dans le tronc ou la branche) est lui aussi assez homogène, avec une très forte majorité de taille sur quartier. Ces débris ligneux ainsi convertis peuvent être le résultat d'un travail mais résultent également d'une fision naturelle (fente à l'emplacement des rayons).

Un nombre assez important d'échantillons sont cependant incontestablement des fragments de lattis, baguettes etc...

* Le nombre très restreint d'essences (5 ou 6) démontrent l'évidence d'un choix parmi les bois disponibles naturellement aux alentours. Il ne s'agit donc pas à proprement parlé d'une étude paléoenvironnementale, l'action anthropique étant déterminante.

* Tous les fragments proviennent d'arbres ou d'arbustes indigènes et poussant à proximité. Ils poussent tous dans un même écosystème cohérent. Pas d'importation.

* Le chêne vient en très forte majorité avec 76 % des échantillons. C'est le bois le plus utilisé et disponible partout.

* L'observation des cernes de croissance étant possible sur le chêne, même avec des fragments tout petits, deux types de pousse ont été mis en évidence. Il est certain qu'il y ait ici deux sortes d'arbres. Soit dans le traitement forestier soit dans la génétique.

Il est en effet presque impossible de déterminer anatomiquement les différents chênes, par l'étude de leurs structures. La classification botanique utilise les feuilles et les fruits. Cependant les chênes pédonculés (*Quercus Robur*) ont une croissance plus rapide que les chênes sessiles (*Quercus Petraea*). A noter que des hybridations entre ces deux types existent.

La FIGURE 2 illustre cette distinction sur au moins 164 fragments .

Un traitement forestier particulier peut aussi servir à l'obtention volontaire de ces deux types de croissance. La présence d'échantillon avec des cernes serrés puis larges laisse penser à une sylviculture avec des coupes sombres. Le nouvel apport de lumière, de pluie et d'oxygène sur les arbres restant accélère leur croissance.

Les arbres à pousse lente et régulière seraient alors les bois de réserve (ceux qu'on n'a pas coupé lors du premier abattage) ou à l'inverse les premiers gros arbres pris dans une futaie "vierge" de la forêt.

Le rapport plus élevé de pousse rapide est tout à fait normal dans une forêt entretenue avec un taillis et des baliveaux de chêne.

* Nous l'avons vu, l'ensemble de ces vestiges est caractéristiques de bois de structure, par l'aspect travaillé des restes mais aussi par les essences retenues.

Le chêne est un bois de construction par excellence.

Le noisetier est très employé car fréquent, de pousse rapide, et très utile par sa souplesse. On en fait les remplissages ou le tressage des parois et nombre d'objet quotidien.

Le charme (charmille) est lui aussi très fréquent (pas sur les côtes, mais au centre-est de la Bretagne).

Les corylacées regroupent ici la famille des charmes et des noisetiers très proches dans leur structure et dont la petitesse des fragments n'a pas toujours permis la distinction.

Le fusain est comme le noisetier, un élément du sous-étage forestier mais se trouve surtout dans les haies, sur les talus. Il est également souvent en taillis et on en fait de nombreux petits objets usuels.

Le pin sylvestre, toujours minoritaire dans les peuplements forestiers peut-être aussi utilisé comme bois de construction et de mobilier.

Quelquesoit l'essence considérée, les fragments sont refendus, sur quartier avec une section conservée de moyenne de 1 cm sur 0,5 cm d'épaisseur. Il s'agit donc d'un petit lattis associés à quelques éléments plus importants de chêne comme planches etc... que nous verrons plus loin.

* Enfin, pour clôturer ces réflexions sur ces petits bois de structure, il est à remarquer qu'au deux types de chêne distingués correspondent deux densités, donc deux duretés qui peuvent s'appliquer à deux utilisations. Un chêne à pousse rapide sera en effet plus dense, donc plus dur. Il sera également plus difficile à travailler, d'autant plus que ce type de croissance est presque toujours irrégulier, on a donc un bois plutôt hétérogène. Un chêne à pousse lente sera plus tendre et plus régulier, plus facile à travailler mais moins résistant mécaniquement. Impossible de dissocier ici le choix volontaire des sortes de bois parmi les chênes à des fins précises, du résultat obtenu dès que l'on exploite une forêt.

* Le remplissage de la structure est certainement fait de déchets de bois (petites tailles, peu de traces d'un travail de grande valeur etc...) mais également de restes de feux.

Les vestiges de pin sylvestre sont peu nombreux (13 éléments soit 1,5 % de l'ensemble). Mais ils sont tous sans exception, carbonisés. Les autres taxons montrent quelquefois des traces de feu ou même des extrémités brûlées mais le pin n'est présent qu'à l'état de charbon. Ce charbon n'est d'ailleurs pas totalement consommé (peu de perte de volume au séchage et une fois sec a une teinte rouge par endroit).

Il semble que malgré la rareté des vestiges anciens, on attribue, par la palynologie, l'origine du pin sylvestre au tardiglaciaire et qu'il est autochtone, il n'est donc pas forcément planté ou subsponané. Cependant les qualités et la valeur forestière de ce bois, l'ont fait souvent planter de tous temps. C'est le pin qui a l'aire de dispersion la plus grande.

De façon spontanée ou subsponanée, il n'est pas étonnant de le trouver dans cette région dont il reconquiert les landes de bruyères. Ces charbons ne sont pas priori importés.

Son utilisation est des plus diverses, il est employé dans la construction comme dans le mobilier. Il est cependant très sensible aux attaques biologiques (insectes surtout).

Si il s'agit de charbons volontaires, ce peut être le reste de feux soit pour le chauffage soit pour l'éclairage. Ce dernier semble le plus probable, le bois de conifère brûlant très vite en donnant une flamme haute et plus éclairante que le bois de feuillus. Pour les périodes médiévales, il est connu l'exemple de torche d'éclairage formée d'un simple éclat long (fendu) de pin sylvestre. Un emploi en bois de chauffage ou de cuisson des aliments, nécessiterait un feu très couvert. Mais c'est du chêne ou du charme qui brûle plus lentement et donne beaucoup plus de braises qui serait préféré.

Note : Plusieurs de ces fragments ont été conservés, c'est un simple exemplaire de chaque essence trouvée.

Le chêne est représenté par - angle sud-est,
- les N° 10, 15 et 6-7

Le noisetier par un élément sans numéro

Le charme par le N°5

Le pin sylvestre par N°9-10-11-13

Le fusain par le N°33

QUELQUES ELEMENTS TRAVAILLES

* Les baguettes de fusain travaillées ne sont pas assez complètes pour pouvoir déterminer leur utilisation. Le travail a été effectué avec un petit tranchant fin. Une des baguettes a des facettes de 2cm de long sur 0,8 de large. La texture fine du bois de fusain permet un travail facile et précis.

L'autre élément a un apointement aplati comme un tourne-vis. La qualité du travail laisse penser à un objet ou un outil et non pas à une cheville ou câle quelconque. Un objet similaire et dans sa forme et dans sa taille a été trouvé dans des couches médiévales sur le site de la rue de Lutèce. Il peut s'agir d'un outil pour le travail du cuir (assouplissement) ou d'un outil de bourrage (calfeutrage de filasse, d'étaupe....). Seule la similitude avec un exemplaire ethnographique nous révélera sa désignation.

* Parmi les deux éléments de planche, aucune dimension ne semble être entièrement conservée. Elles sont en chêne et peuvent être des éléments de construction comme de mobilier.

Elles sont taillées sur quartier dans le duramen, ce qui leur assure la plus grande solidité et résistance biologique et mécanique. C'est en effet la conversion qui présente le moins de déformation.

La plus grande est très abîmée et comporte en nombre d'endroits, des points de compression (caillou, poids et pression lors de l'enfouissement). Ses dimensions et sa forme sont très dégradées. A noter que son épaisseur est très variable et il s'agit sans doute d'une planche assez massive.

Le plus petit fragment est particulièrement intéressant car il présente sur une de ses faces une feuillure attestant d'un assemblage par bouvetage. Si il s'agit de fragment de construction, les éléments étaient certainement positionnés à la verticale.

Qu'il s'agisse de charpente ou de meuble, l'absence de l'autre face de cet élément nous empêche de déterminer le type exacte d'assemblage (différents cas de la FIGURE 3). Nous ne pouvons savoir si la saillie correspondant à la rainure se trouve à l'opposé d'un élément similaire ou sur une pièce présentant des saillies sur ses deux faces, ni même d'une simple languette.

* La pièce la mieux conservée et la plus belle est un fragment de chêne apointé et mortaisé. La pièce est hélas très dégradé sur une des faces et je pense qu'il en manque presque la moitié. En effet une face montre des fibres nues et entières, surface obtenue par fendage. Ces fibres étant très sinueuses et la surface n'étant pas du tout plane, il semble que ce soit le résultat d'une cassure. La longueur est également incomplète. Seule la pointe semble être conservée dans sa longueur originelle.

Cette pièce peut être une extrémité de bois de charpente. Ce serait alors une pièce en butée et positionnée en oblique. Son assemblage étant assuré par une cheville ou un tenon d'une autre pièce.

Mais la forme générale est aussi très proche du soc d'une araire. Une forme assez similaire, datant de l'âge du fer et également en chêne, a été trouvée à Chevrières (oise). L'élément de St-Malo est cependant plus petit et plus ramassé : la mortaise est au même niveau que le début de la pointe.

L'emploi de chêne et d'un noeud (fibres longues et sinueuses) rendent la pièce très dure et tout à fait adaptée à un tel emploi. Mais ces deux seuls arguments ne suffisent pas à une détermination certaine. Cette pièce même incomplète est donc très importante et il faut lui assurer une bonne conservation afin de pouvoir poursuivre les comparaisons avec d'autres araires très anciennes.

L'araire de Chevrières est la plus ancienne connue en France.

CONCLUSION

- Le remplissage du puits est un ensemble homogène, Ce sont des déchets de bois tous indigènes, et rejetés après une sélection et une utilisation humaine.

- L'image de l'environnement végétal reflété dans cet ensemble est celle d'un ou de plusieurs couverts forestiers environnants. Elle atteste en particulier la présence de charme et de pin sylvestre.

- Les éléments de bois travaillés sont très fragmentaires mais sont d'un intérêt certain.

* Les pièces de fusain sont finement tailladées.

* La planche rainurée atteste de l'emploi de pièces bouvetées.

* L'élément de chêne massif et noueux peut être un fragment d'araire et donc revêt une grande importance, même si cette détermination est loin d'être certaine.

- Les fragments dont la dénomination n'est pas encore certaine, sont toujours dans mon esprit. Et dès qu'une identification est nouvelle ou confirmée, je vous en ferais part.

Dc. Anne DIETRICH, 09/90

REPARTITION DES TAXONS
SEPT-PERTUIS

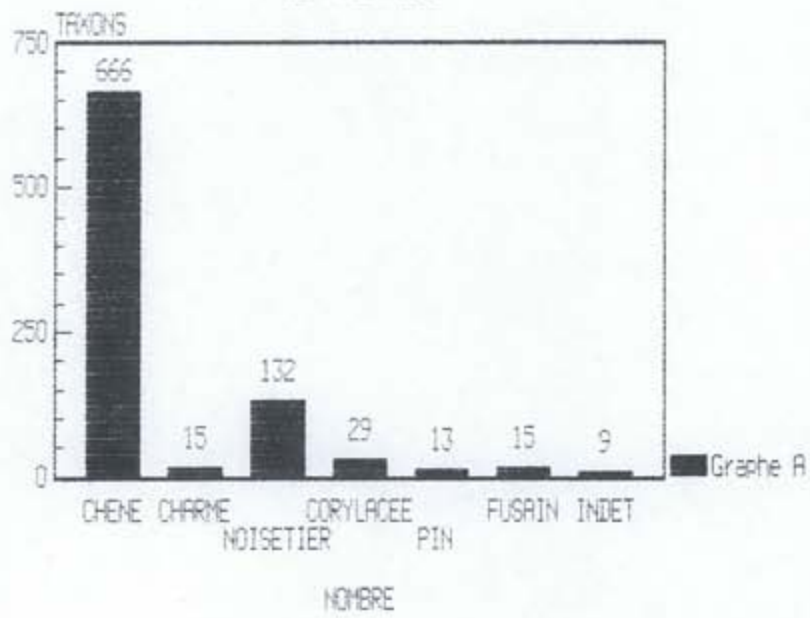


FIGURE 1

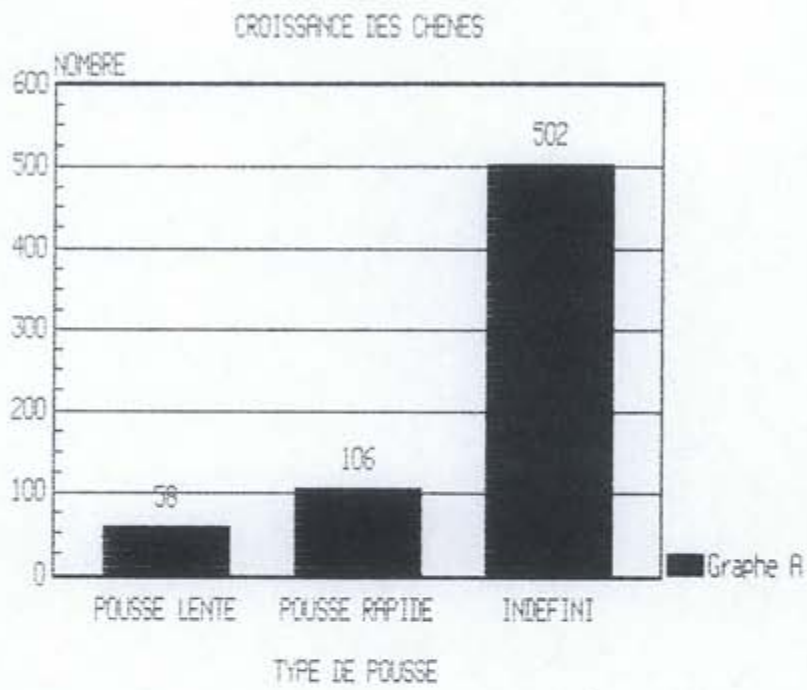
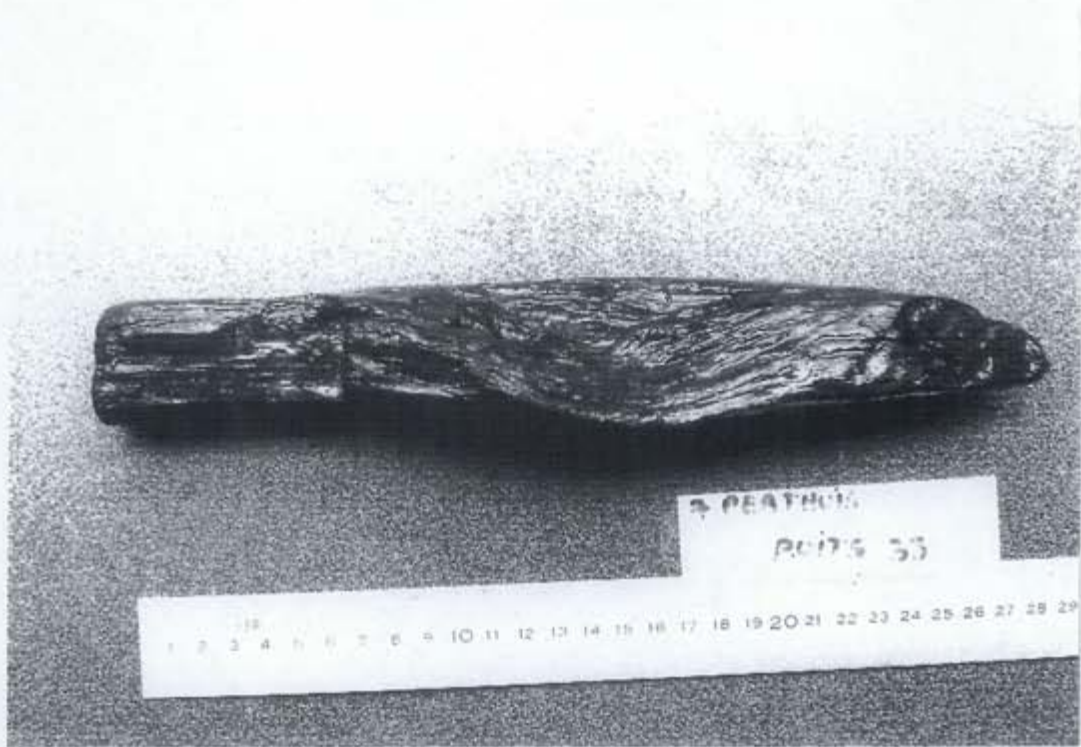


FIGURE 2



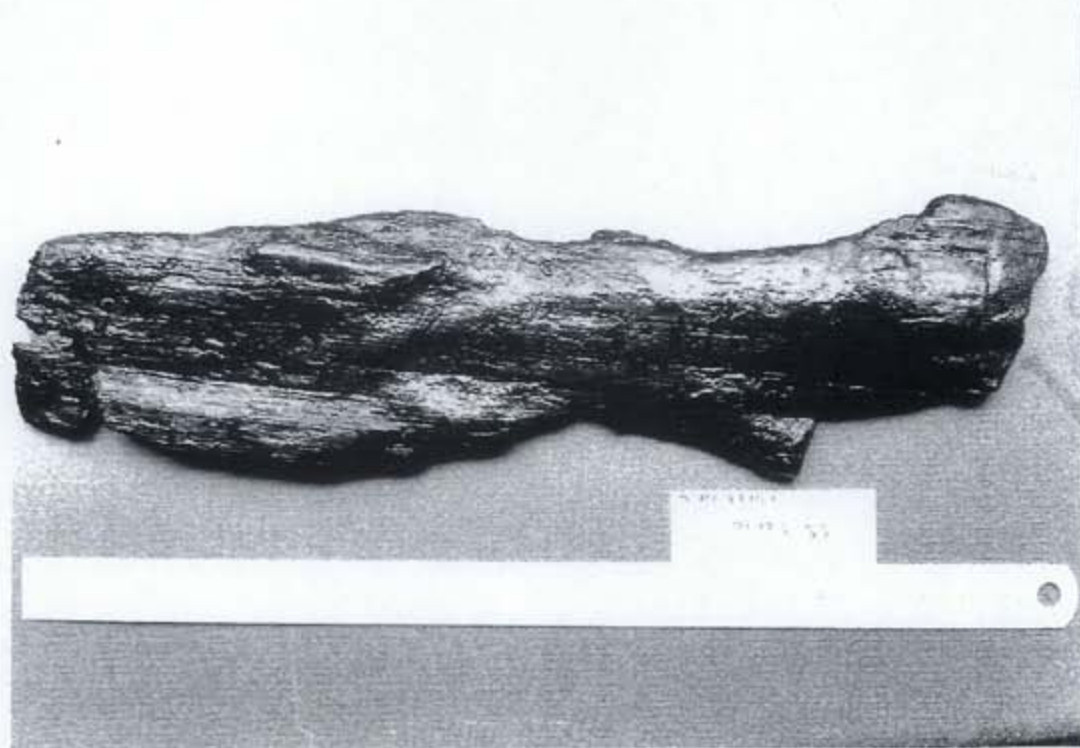
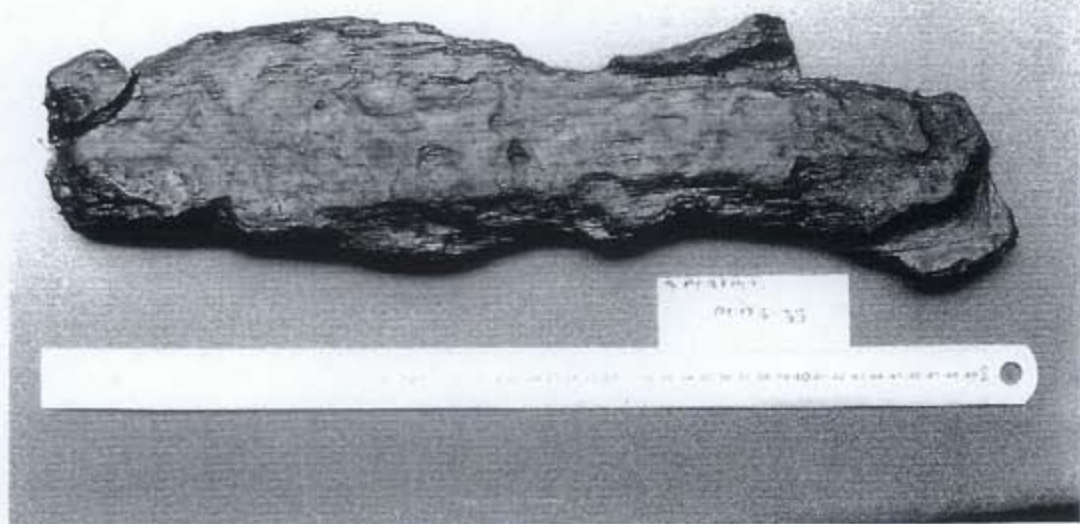
SEPT PERTHUIS

PIECE TRAVAILLEE N° 33



SEPT PERTHUIS

PIECE TRAVAILLEE N 33



ELEMENT N 9

SEPT PERTUIS

FRAGMENT DE PLANCHE OU MADRIER



SEPT PERTHUIS

PLANCHE AVEC FEUILLURE

ELEMENT N 11